



A l'intérieur

Avis divers.....	A-22
Carrières et Professions....	A-23
Cartes d'Affaires.....	B-2
Cinéma.....	C-13-15
Commentaire.....	A-4
Croc L'Oeil.....	A-14
Horoscope.....	B-8
Mots Croisés.....	B-4
Mot Mystère.....	C-4
Petites annonces.....	A-22-23
Sports.....	C-10
Télévision.....	B-10



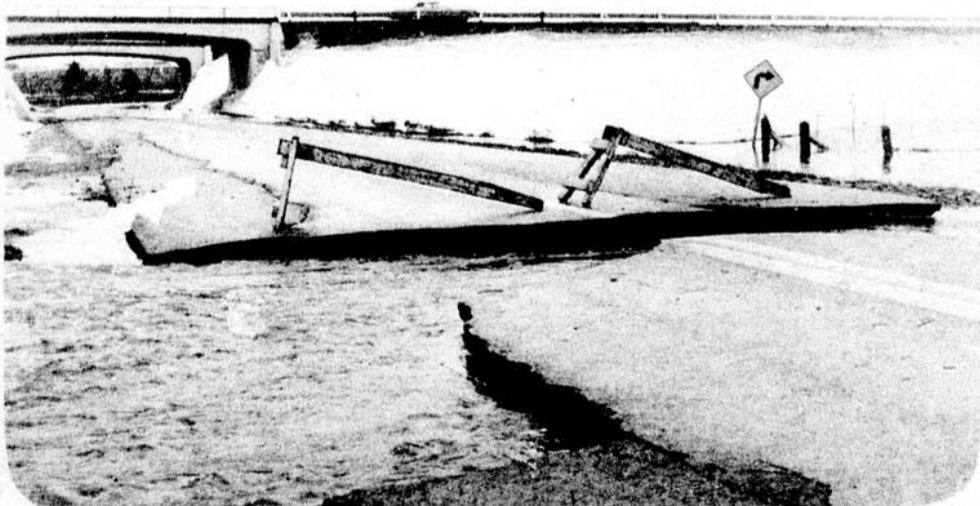
On se souvient de cette photo prise le 24 avril dernier devant la manufacture A. Bélanger lorsque les employés de l'endroit déclenchaient une grève. Elle annonçait un long et rude combat mené par ces grévistes dans le but d'abolir le plan boni ainsi que le taux d'embaûche et de demander une indexation des salaires au coût de la vie.

RETRO '76

A l'issue d'une année qui fut ni meilleure ni pire que bien d'autres dans la région, nous jugeons approprié et utile de faire le bilan des événements les plus marquants survenus durant ce laps de temps. Outre les photos ci-jointes, vous trouverez donc dans les pages 4, 5, 6 et 8 de la présente édition une récapitulation de ces faits et direx qui constituent irrémédiablement la base de la petite histoire de la Côte-du-Sud.



Le lait coulait à flot dans les rues de la ville de Montmagny le 21 juin de l'année dernière. Par ce geste, les producteurs laitiers voulaient protester contre les coupures sur leurs revenus imposés par le gouvernement Trudeau.



Au début d'avril, la crûe des eaux occasionne de sérieux dégâts dans certaines localités de la Côte-du-Sud. Cette photographie en témoigne. Elle a été prise sur la route conduisant sur le côté nord de la Rivière-du-Sud. Les résidents de l'endroit se sont vus dans l'obligation d'emprunter un autre chemin pour se rendre à la ville car celui-ci a été sectionné par l'eau.



L'inauguration officielle de l'aréna de Saint-Pamphile s'est déroulée le 8 février dernier. Lors de la cérémonie, le député M. Julien Giasson coupait le traditionnel ruban sous les yeux attentifs du maire de la Cité M. Leblanc. Ensuite, l'abbé Luc Deschênes a procédé à la bénédiction des lieux.

Election de marguilliers dans L'Islet-Sud

(A. Fl.) Comme partout ailleurs, les paroissiens des sept municipalités de l'Islet-Sud ont remplacé deux marguilliers par conseil de fabrique dont le terme de 3 ans était terminé.

A Ste-Perpétue, les nouveaux marguilliers sont Messieurs Philippe Bélanger et Denis Chouinard qui succèdent à Messieurs Marc Brochu et Léonard Favreau. Le conseil de fabrique se compose: de M. le Curé l'Abbé Georges Pelletier, Mademoiselle Marie-Ange Lebel, de Messieurs Emilio Legros, Rosaire Mercier, Ferdinand Toussaint, Philippe Bélanger et Denis Chouinard.

A St-Pamphile, l'assemblée générale des paroissiens a choisi Messieurs Jean-Paul Vaillancourt et Robert Chouinard pour remplacer François Dupont et Claude Whittom, les deux nouveaux marguilliers se joignent à Claudius Lavoie, Raymond A. Pelletier, Raymond Bourgault, Gilles Bérubé et M. le Curé l'Abbé Luc Deschênes.

A Tourville depuis l'assemblée générale des paroissiens tenue le 19 décembre, le conseil de fabrique se

compose de l'abbé Maurice Bois curé, Laurent Caron, Patrick Pelletier, Etienne Vaillancourt, Ls-Georges Caron. M. Fernand Fournier et Madame Gilles Anctil supplés à Mesdames Bernadette St-Pierre et Thérèse Leclerc.

A St-Marcel, M. Hervé Blanchet et Madame Oliva Mercier ont été choisis pour combler les postes vacants par M. Alfred G. Mercier et Madame Lauréat Mercier. Le conseil de fabrique se complète avec M. Gilbert Morin curé, Eudère Mercier, Yolande Boucher, Napoléon Pelletier et Madame Adrienne Dancause.

A Ste-Félicité, Patrice Charlant et Lucien Pelier furent remplacés par Madame P. Emile Gauthier et M. Jacques Pelletier.

A St-Adalbert, Madame Alexandrine Bourgault et M. O. Neil Fournier succèdent à Mme Dorothy Gauvin et M. Robert Bélanger dont le terme de 3 ans est terminé.

Enfin à St-Omer, Messieurs Roger Avoine et Roger Leblanc remplacent Hildebrand Pelletier et M. Marc Thériault depuis l'assemblée du 18 décembre dernier.

Incardination du Père Léo Anctil

(C.M.) Le Père Léo Anctil, originaire de St-Philippe de Néri, a été incardiné au diocèse de Ste-Anne dernièrement, tout en demeurant membre de la Société des Missions Etrangères.

C'est ce que rapporte le bulletin d'information de l'Eglise de Ste-Anne "Inter-Communication", édition du 22 décembre 1976, où l'on mentionne qu'une telle consécration est rendue possible en vertu d'un protocole d'entente signé entre les évêques du Québec et cette société missionnaire en novembre 1973. Cette entente, poursuit l'auteur du texte, permet aux prêtres des missions étrangères de se rattacher à leur diocèse d'origine.

Ordination

Par ailleurs "Inter-Communication" rapporte que le 5 décembre dernier, au Grand Séminaire de Québec, avait lieu l'ordination au diaconat de M. Gilles Cloutier. La cérémonie était présidée par le Cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec.

M. Cloutier est originaire de la paroisse de St-Mathieu de Montmagny. Il suit présentement des cours à l'Université Laval de Québec.

Mentionnons que deux autres jeunes issus du diocèse de Ste-Anne se préparent actuellement au sacerdoce; il s'agit de M. Michel Guignard et de M. Julien Beaulieu.

Augmentation des taxes de 40% à Mont-Carmel

(A.S.) Les citoyens de la municipalité de Mont-Carmel subiront une augmentation de taxe de l'ordre de 40% en 1977. Le taux de la taxe foncière passera de .50 à .70 du \$100 d'évaluation. Quant au revenu total de la taxe foncière, il se situe à \$35,732.

Ces chiffres nous ont été confirmés par le secrétaire municipal, M. Maurice Lévesque lors d'une conversation téléphonique mercredi dernier. Malgré une augmentation de taxe, les administrateurs de la municipalité de Mont-Carmel pré-

sentent un budget équilibré. Les recettes et les dépenses prévues pour l'année 77, seront de \$131,950.

Selon le maire de Mont-Carmel, M. Elphège Lévesque, cette augmentation de taxe se justifie par une augmentation du coût d'entretien des chemins d'hiver.

"Il a fallu renégocier un nouveau contrat avec notre entrepreneur ce qui obligera la municipalité à lui verser un montant supplémentaire d'environ \$10,000. De plus, un bris d'aqueduc au cours

de l'hiver dernier a nécessité des réparations qui se sont chiffrées à \$4,300".

Toujours selon le maire de Mont-Carmel, l'érection et l'entretien du parc municipal ont nécessité des investissements considérables de la part de la municipalité. L'abolition des projets Perspectives Jeunesse et la diminution des budgets alloués aux Projets P.I.L. ne nous ont pas aidé de dire M. Lévesque. "Il faudra peut-être réduire le nombre de moniteurs au parc municipal si on veut pas fonctionner en déficit".

Pas d'augmentation de taxe à St-Philippe de Néri

(A.S.) Les résidents de St-Philippe de Néri ne subiront pas d'augmentation de taxe en 1977. Le taux d'évaluation demeure à .10 du \$100. d'évaluation. Le total de l'évaluation se chiffre à \$4,900,000. La taxe

foncière générale est de \$4,900 plus 3% de la valeur locative qui est de \$56,000, ce qui fait \$1,680. Au total, la taxe foncière générale est de \$6,580.

Les dépenses sont de \$404,670 tandis que les

recettes sont de \$398,090. Il y a donc une différence de \$6,580 entre les recettes et les dépenses.

Les coûts annuels pour l'aqueduc seront de \$80. par famille, les égoûts \$55. et les vidanges \$20.

Trois morts suspectes dans Kamouraska

(A.S.) Au cours des dernières semaines, la Sûreté du Québec faisait la macabre découverte des corps de trois individus. Le 8 décembre, Denis Beaulieu, 21 ans, était retrouvé sans vie dans le grenier de la demeure familiale à St-Pascal.

Le 23 décembre, les agents de la Sûreté du Québec retrouvaient à St-Pacôme, le corps de Victor Ouellet âgé de 27 ans. Le 26 décembre, soit le lendemain de Noël, Louis Guy de Ste-Hélène, était retrouvé sans vie dans la grange de

ses parents. Selon les renseignements recueillis auprès de la S.Q. une corde a été retrouvée autour de son cou.

Quant à la cause réelle des décès, la S.Q. nous déclarait que l'on ne pouvait les qualifier que de morts suspects.

la minute juridique...
dans votre hebdo
Service public offert par le bureau d'aide juridique de votre région en collaboration avec votre hebdo.

mère célibataire

Il est avantageux pour une mère célibataire d'adopter son enfant naturel car il deviendra alors un enfant légitime, c'est-à-dire un enfant ayant les mêmes droits qu'un enfant né de personnes mariées.

Dès lors, le grand-père et la grand-mère de l'enfant seront tenus d'en prendre soin advenant le décès de la mère célibataire ou son incapacité de pourvoir aux besoins de l'enfant. En adoptant son enfant naturel, la mère célibataire lui permet ainsi d'hériter comme un enfant légitime dans le cas où les membres de la famille meurent sans testament.

La demande d'adoption se fait par une requête présentée à la Cour du Bien-Être social et seul ce tribunal peut accorder une adoption.

Adressez-vous d'abord au Centre des Services Sociaux le plus près de chez-vous.

Un incendie fait des dégâts estimés à \$100,000 à La Pocatière

(A.S.) Dans la nuit de mercredi à jeudi dernier, un incendie s'est déclaré dans la chambre des fournaises de l'Aréna de Ville La Pocatière. La prompte intervention des sapeurs de La Pocatière a permis de contenir l'incen-

die à l'intérieur même de la chambre des fournaises.

Selon les renseignements que nous transmettait le chef René Dubé, les dommages sont évalués à quelque \$100,000. Quant à la cause de l'incendie, M. Dubé nous déclarait être dans l'impos-

sibilité de la déterminer de façon exacte. Des enquêteurs spéciaux de Québec feront enquête dans les jours qui viennent afin de déterminer la cause réelle de l'incendie.

Suspension des activités

Suite à cet incendie, le chef Dubé nous déclarait qu'il avait ordonné la fermeture de l'Aréna jusqu'à ce que l'enquête soit déterminée et les réparations effectuées. Ce qui laisse entendre que les activités seront suspendues pour au moins un mois.

Action contre la municipalité de Berthier-sur-Mer

[B.M.] Une action d'environ \$40,000 a été intentée contre la municipalité de Berthier-sur-Mer par les Entreprises Roger Faucher Inc. de Ste-Foy.

On sait que cette même compagnie avait eu le contrat pour bâtir l'usine d'épuration de Berthier-sur-Mer. Cette usine n'étant pas fonctionnelle cette municipalité a donc décidé de ne pas payer le reste de son dû à la compagnie.

Selon M. Marius Dion, maire de Berthier-sur-Mer, les citoyens payent pour avoir ce qu'ils veulent; alors si la compagnie n'a pas construit l'usine d'épuration selon les plans et devis prévus, pourquoi payer celle-ci?

Un rapport a été déposé et sera examiné d'ici les 15 prochains jours par Me Marcel Morin conseiller légal du conseil municipal de Berthier-sur-Mer, le conseil lui-même et la firme Roger Faucher Inc.

Berthier-sur-Mer veut stabiliser ses finances

(B.M.) Berthier-sur-Mer prévoit opérer les activités financières au cours de l'année 1977 avec un budget d'environ \$125,000 préparé par les membres du conseil de cette municipalité.

Aucune taxe spéciale n'est prévue si ce n'est celle prévue au niveau de la taxe des égouts; celle-ci sera encore de \$115, plus une sur-taxe au pied linéaire qui reste à définir. La taxe des ordures restera la même soit \$13, ainsi que celle de l'électricité qui est de \$15, pour les zones non éclairées, \$25, pour les chalets éclairés et \$25 pour les résidents éclairés à l'année.

A noter qu'il n'y a pas de taxe de déneigement à Berthier-sur-Mer et que les routes sont quant même très bien entretenues. Selon le maire, M. Marius Dion, la Municipalité veut se stabiliser au point de vue finance en 1977.

Par ailleurs, quelques petits projets sont en vue entre-autre terminer la rue

du parc à roulettes tout dépendant de ce que le Ministère des Transports va accorder. On veut aussi gazonner les rond-points des deux entrées du village et faire une descente de chaloupes au quai, projet entièrement financé par le Ministère de la Main d'Oeuvre et de l'Environnement.

Dans les jours qui suivront on prévoit creuser un puits pour remédier à un manque d'eau potable à Berthier-sur-Mer. Depuis le 23 décembre dernier les contribuables de cette municipalité sont privés d'eau de dix heures le soir à six heures le matin.

Du côté de la taxe foncière il y aura de gros changements en 1977. L'évaluation sera faite différemment. La taxe foncière qui était de \$1.35 le \$100.00 d'évaluation l'an dernier ne dépassera pas .20. Cependant l'évaluation globale de Berthier-sur-Mer qui était en 1976 de \$656,475 sera en 1977 de l'ordre de \$8,841,000.

La polyvalente de L'Islet-Nord rouvre le 10 janvier

C'est le 10 janvier prochain que la polyvalente de L'Islet nord ouvrira ses portes aux quelque 500 étudiants de L'Islet-sur-Mer et les environs, qui attendaient avec impatience la fin des travaux pour emménager dans leurs nouveaux locaux.

Les travaux ont été réalisés par la firme Charles E. Roy de Québec au coût de \$1,700,000 et ont été retardés à cause de la grève de la construction cet été.

Ceux-ci ont dû depuis le mois de septembre dernier suivre leurs cours dans une ancienne école primaire de St-Jean Port-Joli.

La Cité engage quatre autres policiers-pompiers

(C.M.) La Cité de Montmagny lançait la semaine dernière par le biais du journal Peuple-Courrier un appel d'offres pour l'engagement de quatre policiers-pompiers qui viendront s'ajouter à 13 membres actuels du Service de police et incendie.

L'engagement à plein temps de ce personnel additionnel, tel que recommandé récemment par la Commission de Police du Québec suite à une étude qu'elle a effectuée le 27 février dernier en rapport avec les conditions humaines et physiques de travail qui prévalent à la Sûreté municipale de Montmagny, permettra

d'éliminer en grosse partie les heures supplémentaires qui s'avèrent à la fois très coûteuses pour la Cité et exténuantes pour les hommes.

Au lieu de faire des journées de travail de 12 heures et cela sept jours par semaine comme c'est fréquemment le cas, selon le gérant intérimaire M. Eugène Weemaes, les policiers-pompiers pourront ainsi revenir à des semaines ouvrables normales de 40 heures.

Les quatre nouveaux proposés à la protection publique devraient entrer en fonction d'ici quatre à six mois. Il faut en effet compter sur un délai d'au moins un

mois pour le choix des candidats, après la date limite, des offres fixée au 14 janvier prochain, et considérer que les recrues devront suivre un stage de quelques mois à l'École de Police de Nicolet pour y acquérir la technique et les connaissances requises pour l'exercice de leur métier.

L'engagement de personnel supplémentaire vient toutefois aggraver un problème auquel fait face le Service de police et incendie, et qui fut également dénoncé par la Commission de Police dans son rapport, soit l'exiguïté de ses locaux. Mais ce problème pourra être solutionné par une relocalisation des effectifs du corps de

police et incendie dans la bâtisse annexée à l'Hôtel de Ville qui abrite le garage des pompes au 1er étage et des bureaux administratifs au deuxième étage.

Comme nous le rappelait jeudi dernier M. Weemaes, le projet de rénovation de l'Hôtel de Ville tient toujours et prévoit la rénovation de même qu'un agrandissement de l'actuel garage pour y loger le Service de police et incendie. On attend présentement les plans de l'architecte, a précisé M. Weemaes sans pour autant vouloir dévoiler le montant estimé des travaux, et la construction devrait commencer avec le dégel vers la fin du mois d'avril.

L'A.C.P.M.L. se retrouve avec deux bureaux de direction

(C.M.) L'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet n'est pas encore sortie de la léthargie qui l'affecte depuis plus de deux ans et qui a bien failli entraîner sa dissolution dernièrement puisque, croyez-le ou non, depuis la semaine dernière elle a à sa tête deux bureaux de direction.

Suite aux démissions de MM Guy Walsh et par la suite Jean-Guy Boulet, respectivement secrétaire et président de l'Association, selon un communiqué qui nous fut remis vendredi dernier par MM Jean-Claude Ouellet et Pierre Ruelland, les directeurs restants se sont réunis le 19 décembre dernier à Berthier-sur-Mer pour combler les postes

vacants en accord avec l'article 10 de la Constitution et Règlements de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet Inc. Ils ont alors formé un nouveau bureau de direction qui se compose de MM Jean-Claude Ouellet, président intérimaire, Honorius Simard, 1er vice-président, Rosaire Talbot, 2ième vice-président, Michel Rousseau, secrétaire-trésorier ainsi que Pierre Ruelland, Claude Chassé, Yvan Chasse, Laurent Clavet et Simon Leclerc tous directeurs.

Or, selon un autre communiqué qui nous fut également livré vendredi, voici qu'une cinquantaine de membres se rassemblaient au Château Canadien à Montmagny le 28 décembre

pour y tenir une assemblée "officielle" dans le but de procéder à l'élection d'un bureau de direction tout neuf "vu la démission en bloc de l'ancienne administration". Cet autre bureau de direction est formé de MM Eusèbe Pruneau, président, Jean-Claude Leblanc, vice-président, Mme Jean-Guy Desrosiers, secrétaire, ainsi que MM Marcel Gaumond, Martin Picard, Jean-Guy Leclerc, Normand Rousseau, Donald Bernier, Donald Roy Raymond Boulet, Benoit Boulet et Jean-Guy Desrosiers, tous directeurs.

Interrogé sur cette administration bicéphale qui risque, il va sans dire, d'envenimer encore davantage la situation précaire de l'Association, M. Jean-Claude Ouellet a mentionné qu'il n'a jamais été question de démission en ce qui le concerne et il a parlé de mauvaise farce de la part du groupe de Eusèbe Pruneau, qui, selon lui, cherche depuis un certain temps à mettre du bois dans les roues du bureau de direction. Il a aussi mentionné que l'assemblée générale annuelle de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet aura lieu dans

les quelques mois à venir et que c'est à ce moment que sera élu le bureau de direction en force pour l'année 1977.

Pour sa part M. Pruneau, rejoint par téléphone lundi, maintient que l'assemblée du 29 décembre dernier s'est tenue dans les règles, les membres ayant été convoqués par les média d'information régionaux et M. Ouellet ayant été convié personnellement par téléphone. Il a de plus précisé qu'une autre assemblée générale doit se tenir le 11 janvier prochain au Château Canadien afin de discuter des projets en cours.

Cette dualité à l'intérieur de l'Association de Chasse et Pêche de Montmagny-L'Islet, comme on le devine, n'est pas de nature à amoindrir les sérieux problèmes financiers et de fonctionnement auxquels fait face l'organisme. Elle risque en effet de priver l'Association des deux dernières tranches de \$20,000 chacune d'une subvention triennale de \$60,000 qui lui a été accordé par le Haut Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports pour rembourser les créanciers de la Grande Ecluse.

Au cinéma
LAFONTAINE
Commençant le 14 janvier

La suite phénoménale...
Le Procès de Billy Jack

Bientôt

Le plus grand événement cinématographique et l'une des plus belles histoires d'amour de tous les temps
King Kong

RETRO '76

Par Diane Gendron

Différents événements ont marqué la vie économique, sociale et culturelle de la région de la côte du sud pendant l'année 1976. Nous voulons en énumérer quelques-uns afin de mieux se préparer à l'actualité régionale 1977.

JANVIER

Le début de l'année 1976 semble avoir été propice aux conflits de travail car cette période est génératrice de grèves. Mentionnons entre autre, celle qui débute le 12 janvier chez Gérard Collin et se règle une quinzaine de jours plus tard. La nouvelle convention collective se terminera en novembre 1977. Les employés ont obtenu des augmentations salariales.

Il y a aussi le conflit qui perdure chez Bombardier, où les négociations ont toutes fois repris.

Le harcèlement se continue à la régionale Pascal Taché. Au niveau des secteurs hospitaliers, on négocie les services essentiels pour protéger la population concernée en cas de grève. A la menuiserie Tardif, il y a eu entente de principe entre les syndiqués et la partie patronale. Les producteurs de bois des comtés Montmagny, l'Islet et Kamouraska sont affectés par les grèves des pâtes et papiers qui prévalent en Abitibi. Pendant ce temps, l'entreprise Morin et Fils de Montmagny qui fabriquait les plaques d'immatriculation perd ce contrat au profit d'une firme de Montréal.

Dans une autre domaine, M. Louis-Marie Gagnon de Notre-Dame-du-Portage a été élu président de la Fédé-

ration des Producteurs Agricoles de la côte du sud.

Au niveau culturel, la corporation du village du Bas-Canada a mérité le prix d'honneur régional d'Héritage Canada pour les travaux entrepris à la seigneurie de St-Roch des Aulnaies.

La vie économique est marqué par une déclaration de M. Weamass, directeur du conseil économique de Montmagny qui affirme que le parc industriel de la ville ne serait plus adéquat.

L'année a bien débuté pour une famille Blouin de Berthier-sur-Mer qui est devenue presque millionnaire à la suite du tirage de la loto-perfecta. Ses gains ont totalisé un montant de \$754,980.60.

Cependant les comtés de Montmagny-l'Islet ont accusé un taux de chômage de 19% en janvier 1976.

FEVRIER

Pour les contribuables de la ville de Montmagny, l'année commence avec une hausse de la taxe foncière de l'ordre de 7.5%. De son côté, l'Islet-sur-Mer goûte à une augmentation de taxes de l'ordre de 10%.

Rappelons aussi l'inauguration de l'aréna de St-Pamphile qui s'est déroulée le 8 février. En demeurant dans le domaine sportif, deux athlètes de Montmagny ont été proclamés sportif et sportive de l'année. Il s'agit de Pierre Dumont et de Lauréanne Caron.

Cependant que Martine Mercier s'illustre en étant élue le 15 février Miss Teen Chérie pour la région de Québec.

Dans le secteur public et para-public, le 22 février, plusieurs syndicats du Front Commun régional ont dé-

brayé et le harcèlement se continue toujours à la régionale Pascal Taché.

MARS

Deux incendies qui ont eu lieu à St-Pascal ont détruit la coopérative Agricole ainsi que l'industrie "Les Feuilles préparées du Québec".

A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, l'administration devra faire face à une restriction budgétaire de l'ordre de \$100,000.00 imposée par le Ministère des Affaires sociales. Toujours au même endroit, Mme Martin Gamache de Cap St-Ignace donne naissance à des triplets.

L'événement sportif du mois, c'est le tournoi de hockey Pee-Wee bat son plein tandis que sport Boulet remporte le 23e marathon de hockey intermédiaire intercomtés à l'aréna de Montmagny.

A St-Pamphile, les Matériaux Blanchet Inc., investissent \$1,000,000. pour une usine de tronçonnage à St-Pamphile. Revenons à Montmagny pour signaler une hausse du coût des loyers en 1976. Au niveau social, M. Gilbert Chabot a été nommé Personnalité Masculine 1976 à Montmagny. Mentionnons que le programme du Centre Local de Services Communautaires des Trois-Saumons est accepté par les Affaires Sociales. Avec la fonte des neiges du printemps revient le problème des inondations et la région de la côte-du sud n'a pas été épargnée. Une partie du quartier industriel et différents secteurs agricoles ont été inondés.

AVRIL

En parlant d'agriculture, l'inquiétude persiste toujours chez les producteurs de

lait industriel face à la nouvelle politique laitière canadienne.

En avril, l'industrie Montel Inc. connaît 48 heures d'arrêt de travail dû au débrayage des employés. Quelques jours après, les négociations ont repris.

A Ste-Apolline, les parents protestent et ferment l'école car ils se disent fatigués du climat malsain qui règne chez eux et au Québec. Deux jeunes garçons sont nommés responsables de l'incendie de l'école de Ste-Félicité qui

s'est produit le mois dernier. A Montmagny, les citoyens se plaignent suite à l'imposition de la taxe spéciale dans les développements Médar, Couture, 6e rue ouest et le quartier nord-est. Cette taxe varie entre .76 le pied linéaire à \$1.95. A La Pocatière, le 15 avril, les syndiqués de l'usine Bombardier mettent fin à la grève qui aura duré 4 mois et demi.

La Jeune Chambre de Commerce de Montmagny présente un projet d'aménagement du terrain de l'exter-

nat classique en "espace vert". La grève chez Bélanger se déclenche le 24 avril. Elle s'annonce longue et dure. Un nombre de 345 travailleurs sur 375 ont voté en faveur de l'arrêt de travail. Le syndicat établit ses priorités sur l'abolition du plan boni, l'abolition du taux d'embauche et l'indexation des salaires au coût de la vie. Pour aider les magnymontois à se sortir de l'engourdissement provoqué par l'hiver, la chorale Hallélou a présenté son concert qui s'est soldé par un succès.



Ca se passait le 11 février 1976. Les syndiqués de la C.S.N. de l'Hôtel-Dieu de Montmagny, du Foyer de l'Enfance de la Côte-du-Sud et du Foyer d'Youville ont montré leur désaccord face à la lenteur des négociations dans le but de sensibiliser la population à la situation existante.

LE PEUPLE

4 COURRIER DE LA CÔTE DU SUD

55, Rue de la Fabrique
Montmagny: 248-0415
248-0419
248-0430

La Pocatière:
856-1514

Directeur général
THOMAS TREMBLAY

Responsable de la distribution
ROSAIRE TREMBLAY
248-0447

Directeur de l'information
CLAUDE MARCHAND

Secrétariat:
MLLE ANDRÉE MORIN
MLLE GINETTE LACOMBE
MMÉ DANIELLE CARON

Rédaction
ALAIN SOUCY
BERNARD MORIN
MME LEOPOLD FLAMAND
(COLLABORATRICE)

Abonnement
R. LAMONTAGNE
MME DENIS FORTIN

Publicitaires
MLLE LOUISE LAVALLEE 248-0430
MARCEL OUELLET 248-0419
PIERRE DUMAIS 498-3317

Graphiste
MME LYNDA LEVESQUE
Composition
MLLE DIANE GAUMOND

Comptabilité
MLLE DOROTHY BERMINGHAM

HEBDOS

Directeur de la production
CLEMENT BOULANGER



HEBDO DE LA
COTE-DU SUD

Port payé à Montmagny
Courrier de la deuxième
classe
Enregistrement no 0420
Dépôt légal - Bibliothèque
Nationale du Québec



IMPRIME A L'IMPRIMERIE ST-ROMUALD OFFSET

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite

VILLE DE MONTMAGNY



RETRO '76

MAI

Les résidents des nouveaux quartiers refusent la taxe spéciale. Face à cette situation, le conseil municipal se dit prêt à trouver une solution. Au point de vue commercial, on annonce la semaine de l'éléphant Cam qui se tiendra du 24 au 29 mai 1976.

Des problèmes se soulèvent à propos de la coopérative forestière de Ste-Apolline. A Armagh, on annonce un projet d'aqueduc et d'égoût au coût de \$3,000,000.00.

De retour à Montmagny où le directeur général du Conseil Economique, M. Eugène Weamass, annonce la possibilité de l'implantation de deux nouvelles industries dans l'enceinte de la ville. Les enseignants de la régionale Pascal Taché ayant outre passé la loi 23 devront subir un procès qui est remis au mois de juin.

JUIN

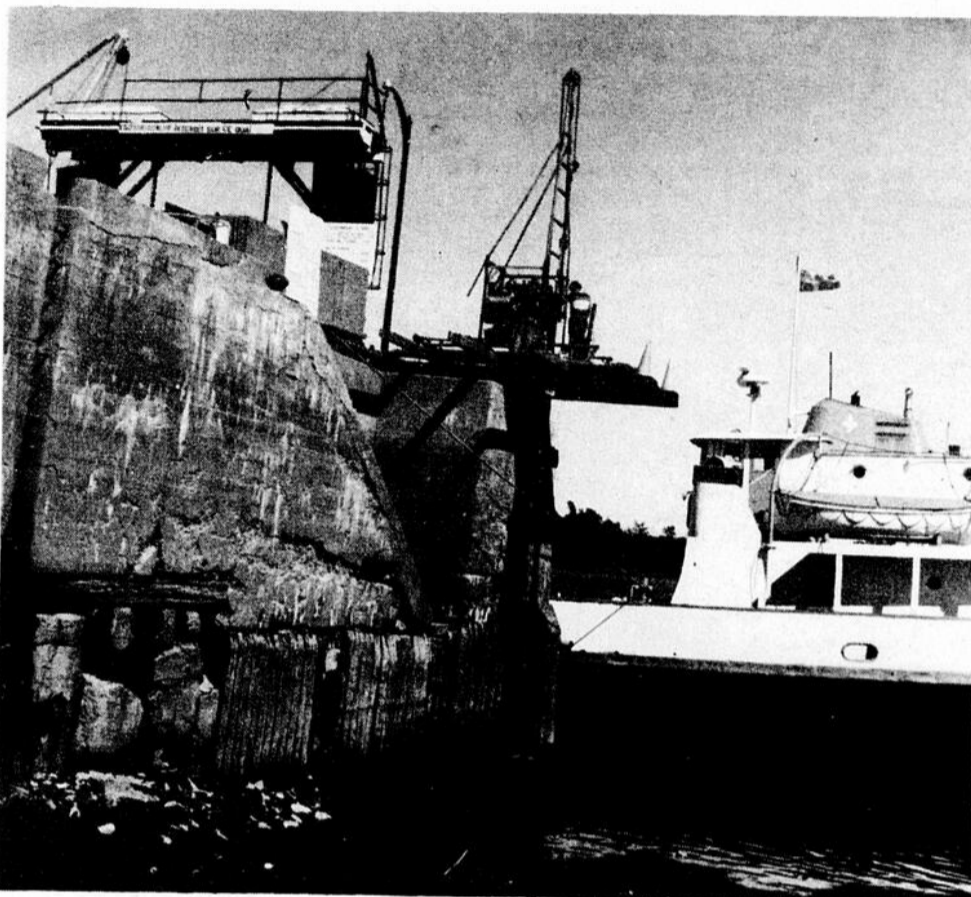
Certaines grèves s'enveniment tandis que d'autres se règlent. L'arrêt de travail à l'Hydro-Québec a affecté une partie de la population quand les employés ont refusé de faire du temps supplémentaire pour réparer certaines pannes. La C.S.D., de son côté, a entrepris une campagne de boycottage des produits Bélanger en guise d'appui inconditionnel à leur cause. D'autre part, le Front Commun, les employés de l'Hydro, ceux de la société des Alcools et finalement les producteurs laitiers ont posé des actes publics afin d'obtenir de meilleures conditions de travail et de meilleures

salaires.

A Saint-Paul, on a inauguré un complexe municipal qui dotera la paroisse de services professionnels administratifs, de santé, bancaires et de loisirs communautaires.

Les résidents de Montmagny ont parlé assez fort pour que le Conseil Municipal annule la surtaxe dans les développements domiciliaires impliqués. Pendant ce temps, on annonce l'installation prochaine d'une visite de fabrication de casseroles de cuisine en fonte portant le nom de "Le Creuset" dans le parc industriel de Montmagny. De plus, on dévoile un projet d'agrandissement de 2 millions de dollars pour le complexe hôtelier "Le Gerموير". L'addition comprendra 20 unités de motels et différents services supplémentaires. En juin, a eu lieu aussi l'élection des commissaires scolaires.

Mentionnons aussi que le Peuple-Courrier de la Côte-du-Sud a remporté le premier prix dans sa classe pour la qualité de l'ensemble de ses pages publicitaires au congrès annuel des hebdomas du Canada. La période des Fêtes de la Saint-Jean passe inaperçu à Montmagny sauf la présentation d'une manifestation par les grévistes de Bélanger pour marquer l'événement. Tout va mal chez Bélanger tandis que tout s'arrange chez Montel Inc. En effet, la convention collective se signe et comporte de réelles améliorations sur le plan salaire et conditions de travail.



Le quai de Montmagny est envahi par la pourriture. Cette photo a été prise au mois de septembre dernier lors du passage de la firme Laboratoire d'Inspection et d'Essai Inc. Face à cette situation on projette la construction de nouveaux quais ainsi que le creusage du bassin.

Un événement attendu de tous!

C'est pour bientôt la vente

C
H
A
R
V
A
R

Vente d'après-Fêtes
20% à 50%
de réduction sur toute la marchandise.

33 1/3%

sur tous les complets et paletots d'hiver, ainsi que sur les paletots de cuir avec ou sans collet de fourrure.

20%

sur les chemises, pantalons et gilets.

50%

sur plusieurs autres articles en magasin.

Jean-Yves Normand Enr.
Galeries Montmagny
248-3716

LEANDRE BOUTIN

ASSURANCE-VIE ET FONDS MUTUELS



L'ASSURANCE-VIE DESJARDINS

Case Postale 81, Cap Saint Ignace, Montmagny, (Québec)
Téléphone (418) 246-5510 Rés. Bureau (418) 837-2421

IL Y VA DE VOTRE INTERET DE BIEN PLACER VOTRE ARGENT!

10 1/4 %

HOPITAUX
C.E.G.E.P.
MUNICIPALITES
UNIVERSITES



JACQUES GAUDREAU

138, Ave. Collin, Montmagny
248-2700

CASSÉ & ASSOCIÉS, Ltée

360, rue St-Jacques Montreal 126

membres de la bourse de Montréal
membre de l'Association canadienne des Courtiers en valeurs mobilières

L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DES GALERIES MONTMAGNY



RETRO '76

JUILLET

Les activités estivales débutent par le 6e Charolais Champêtre à Saint-Charles. De plus, le 23 juillet s'ouvre le Festival de l'Artisanat à Saint-Jean-Port-Joli. Ses activités sportives, culturelles et commerciales ont remporté beaucoup de succès auprès de la population.

Par contre, les instruments nécessaires au déve-

loppement de nos attraits touristiques se détériorent. Il s'agit du quai de Montmagny qui présente un aspect très détérioré.

Parlons chiffres maintenant. Le Conseil Municipal de la Cité de Montmagny a présenté son bilan d'opération pour l'année 1975 et il a été accepté par l'assemblée. Il se chiffrait à 13,452,610. Pour rester dans le domaine

des affaires, la Caisse Populaire de Saint-Thomas de Montmagny augmente son actif de \$4,773,383. et ses membres de 184.

Au cours du mois, M. Adrien Lambert, député à la Chambre des Communes, prend position sur différents sujets entre autre la peine capitale, l'usage du français et les politiques laitières imposées par le fédéral.

AOÛT

Beaucoup d'événements se produisent concernant le conflit chez la firme Bélanger au cours du mois d'août. D'abord, il y a formation du groupement des femmes des grévistes en association féminine dans le but d'aider leur mari. Ensuite, le Conseil Municipal refuse de s'immiscer dans le conflit de Bélanger en ne permettant pas aux grévistes de fournir des explications par la tenue d'une assemblée publique. Pour terminer, la division de la réfrigération et de la congélation déménage à Saint-Bruno en banlieue de Montréal principalement dans le but d'augmenter la production.

Le mois d'août, nous ramène l'exposition régionale. Cette année on l'appelle Expo-Plus. Elle débute le 17 août. Le bilan de cette activité: moins de monde mais plus de participation.

Nous pouvons aussi féliciter les Marionnettes de Montmagny qui se sont classées troisième au championnat du monde qui s'est déroulé à Lynn près de Boston. Soulignons un autre exploit sportif remporté par Jean Pelletier, jeune nageur,

qui a gagné la traversée à la nage entre l'Île-aux-Grues et Montmagny. Cet événement sportif était parrainé par le club Rotary. La fromagerie promise à l'Île-aux-Grues sera construite. Les travaux ont commencé à la mi-août. Les députés Giasson et Lambert se prononcent pour la rénovation des quais et en-

treprennent des actions dans ce but.

A La Pocatière, le Cegep devant la pénurie de logements demande la construction d'une nouvelle résidence pour étudiants. Le développement commercial de cette ville s'amplifie avec l'ouverture des Galeries La Pocatière le 11 août dernier.



M. Cajetan Gauthier, maire de la Cité de Montmagny a remis les clés de la ville à l'Oie Pan-Pan pour la durée du Festival du 15 au 24 octobre. Cette période de festivités s'est soldé par un succès sur toute la ligne.

Au centre-ville de Toronto pour beaucoup moins!

- Au coeur de la ville, à quelques pas de la rue Yonge et le centre Eaton.
- 300 chambres décorées avec goût, complètement climatisées.
- T.V. couleur, avec service de films populaires.
- Téléphones locaux gratuits.
- Disponibilités pour réunions et banquets.
- Café-restaurant et salon-bar à prix raisonnable
- Métro et autobus à la porte.

Simple \$18 et \$20

LE NOUVEL HOTEL

PLACE BOND

65 est, avenue Dundas
Toronto, Canada M5B 2G8
Téléphone: 416 362-6061

Télex: 06-23632 - ou votre agent de voyage

\$ **18** *



NOTRE SERVICE, C'EST UNE VOCATION

Nous l'avons et nous vous en ferons profiter!

Venez nous voir...

VOITURES USAGEES:

plusieurs modèles disponibles



Service de

remorquage moderne

Chez nous, c'est le client

qui est le roi



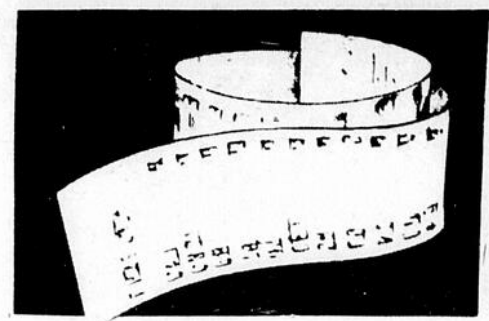
PAVILLON
PONTIAC BUICK LTEE
La Pocatière - Kam.

Route 132, Trans-Canadienne

Sortie 273, La Pocatière

856-2946

vous préférerez le total de Provigain!



PAGE PUBLICITAIRE POUR LA SEMAINE DU 3 AU 8 JANVIER 1976. LES PRIX DES DENREES FRAICHES SONT SUJETS AUX FLUCTURATIONS DU MARCHÉ.



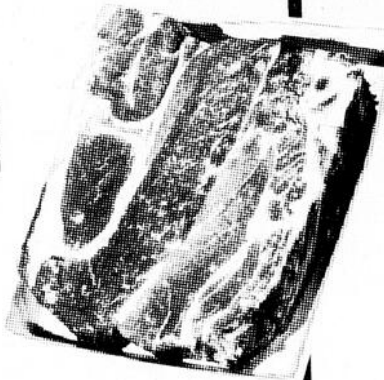
BOEUF DE MARQUE ROUGE

Catégorie A Canada

ROTI DE PALETTE

coupe régulière

.58 la livre



NOS VIANDES SONT GARANTIES A 100%!

ROTI DE COTE CROISE	.88
La livre	
BOUDIN ROY	.59
La livre	
BACON TRANCHE KENT A L'ERABLE	1.29
La livre	
SAUCISSE FUMEE COCKTAIL MAPLE LEAF	.79
Pq 8 onces	
BALOGNA MORCEAU REGULIER OU CIRE MAPLE LEAF	.58
La livre	
FILET DE SOLE DECONGELE	1.79
La livre	

JUS DE TOMATES HEINZ Fantaisie

Boîte 19 onces **.27**

LAIT EVAPORE CRINO

Boîte 15 onces **.35**

FROMAGE KRAFT CANADIEN Tranche Individuelle

Cello 2 livres **2.69**

SAUCE HOT CHICKEN HABITANT

Boîte 14 onces **.20**

PAPIER TOILETTE COTTONELLE Blanc

Cello de 4 rouleaux **.89**

Voici quelques-uns de nos "Prix Champion"

...il y en a plus de 7,000 autres semblables dans chaque magasin Provigain!

Economisez avec les Produits Provigo

TOMATES PROVIGO Choix

Boîte 28 onces **.55**

MAIS EN CREME PROVIGO

Boîte 14 onces **.37**

KETCHUP AUX TOMATES PROVIGO

Bouteille 32 onces **.99**

ADOUCCISSEUR DE TISSUS PROVIGO

Gallon 128 onces **1.39**

POIS VERTS PROVIGO Asst. choix

Boîte 14 onces **.32**

SAUMON ROSE PROVIGO

Boîte 1 livre **1.79**

ANANAS TRANCHES PROVIGO

Boîte 28 onces **.72**

SACS A SANDWICH PROVIGO

Format de 100 **.77**

SOUPE HABITANT

Pois ou légumes Boîte 28 onces **.46**

MACEDOINE IDEAL

Choix Boîte 19 onces **.39**

FEVES AU LARD LIBBY

Brun foncé Boîte 19 onces **.49**

RAVIOLI A LA VIANDE CATELLI

Boîte 14 onces **.47**

CONFITURE DE FRAISES PURE KRAFT

Jarre 24 onces **1.33**

PATE A SAUCISSE PILLSBURY

Fromage, oignon ou régulière Boîte 7 onces **.39**

POUDING LAURA SECORD

Caramel ou chocolat 4 boîtes 5 onces **.88**

COUCHES SCOTT

Extra absorbantes Format de 24 **2.25**

DESODORISANT SECRET

Ultra sec régulier ou inodore Vaporisateur 6 onces **1.09**

SERVIETTES KOTEX

Boîte de 48 **2.79**

PATE A DENTS CREST

Régulière ou Menthol Tube 150 ML **1.43**

SACS A DECHETS GLAD

Extérieur 26 X 36 Format de 20 **2.47**

RAISIN EMPEREUR

Produit de la Californie, Canada No 1

.57 la livre

Qualité - Fraîcheur et Bas Prix!

CAROTTES

Produits du Québec Canada No. 1 Cello de 5 lb **.69**

ORANGES DE FLORIDE

Produits des Etats-Unis grosseur 100 cello de 5 lb **.69**

PERSIL FRAIS

Produits des Etats-Unis le paquet **.23**



avec tout ça, pourquoi pas ...Provigain!

RETRO '76

SEPTEMBRE

Le début du mois connaît des projets ou des réalisations d'envergure sociale. Nous pensons au projet de construction d'un nouvel hôpital à Saint-Jean-Port-Joli. Le C.L.S.C. des Trois Saumons et le centre hospitalier seront relocalisés. La Bâtisse devrait être terminée pour le printemps 1978. Au C.E.G.E.P. de La Pocatière, il est question d'implantation future d'un centre du 3e âge, ceci afin d'aider à combler les besoins des personnes âgées. Le député de l'Assemblée Nationale, M. Julien Giasson confirme la prochaine existence du C.L.S.C. Montmagny-sud à Saint-Fabien mettant fin à la querelle qui opposait cette municipalité à celle de Saint-Paul pour la possession de ce service. Par ailleurs, le Centre Local de Services Communautaires de Saint-Pamphile a ouvert ses portes. Le conflit chez Bélanger

prend de nouvelles proportions alors qu'une injonction est signifiée contre les grévistes en regard de leur refus de laisser pénétrer le personnel cadre à l'intérieur de l'usine. De leur côté, les enseignants de Pascal Taché ont accepté les offres patronales dans une proportion de 68%.

OCTOBRE

Le Conseil Municipal se prononce en ce qui concerne la grève mais le président des industries B.F.G. refuse l'invitation de celui-ci en vue d'une séance publique d'information sur le conflit Bélanger. A ce propos M. Raymond Désilliers a été nommé médiateur dans ce conflit. M. Yvon Lemay, greffier de Montmagny démissionne par suite d'une charge trop grande de responsabilités. Le 6 octobre survient le décès de Mgr Bruno Desrochers, fondateur du diocèse de Ste-Anne et premier évêque.

M. Yvan Denault, faisant partie du groupe de motards de Montmagny a été abattu lors d'une fusillade à l'Auberge des Trois-Chemins.

Le conflit chez Bélanger se résout le 15 octobre après quelques 5 mois et demi d'arrêt de travail.

Les activités sportives, culturelles et sociales débutent ce 15 octobre à l'occasion de l'ouverture du festival de l'Oie Blanche. Cette fête a remporté un succès incontesté avec des activités nouvelles et une participation accrue qui se chiffre à environ 50,000 personnes.

Il est aussi question de la campagne électorale qui s'amorce pour les candidats des différents partis politiques au niveau de la région de la côte sud.

NOVEMBRE

Le temps est propice aux élections en ce mois de novembre autant municipales que provinciales. En effet, on a assisté à des élections municipales dans différentes localités des comtés de Montmagny, Bellechasse, Kamouraska et l'Islet. Au niveau provincial, le résultat du scrutin a amené au pouvoir M. Julien Giasson du parti Libéral. M. Léonard Lévesque du parti Québécois s'est mérité la victoire dans Kamouraska-Témiscouata et M. Bertrand Goulet de l'Union National a remporté la palme dans Bellechasse-Dorchester. A Montmagny se pose différents problèmes au niveau de l'Office Municipal d'Habitation à propos des HLM.

On assiste aussi à la signature locale de l'entente provinciale entre la commission scolaire de Montmagny et le personnel de soutien. Les états financiers de la Commission Scolaire Pascal Taché indique un léger déficit pour l'année 1975-1976.

d'ailleurs la clientèle étudiante diminue.

Le Centre-Interurbain de Québec téléphone à Montmagny a été fermé. Il sera relocalisé à Ste-Marie de Beauce.

A St-Paul s'ouvre le Centre du Jour pour personnes âgées, première réalisation de ce type dans le comté.

Les résidents de Notre-Dame du Rosaire ont dû faire face à un problème de contamination de l'eau. Cette situation serait due aux conditions climatiques mauvaises.

La polyvalente de La Pocatière sera construite au coût de \$4 millions et pourra accueillir 1,200 élèves.

La population magnymontoise déplore la perte du moulin banale situé sur l'avenue des Canotiers près de la chute de la rivière du sud qui a été ravagé par le feu.

DECEMBRE

Les personnes âgées de La Pocatière désirent la construction d'un foyer d'hébergement neuf.

Le vaccin anti-grippe porcine est administré pendant quelques jours au personnel des centres hospitaliers jusqu'à son retrait ordonné par le ministre des Affaires Sociales à cause de réactions secondaires pouvant être sévères.

Le 12 décembre est décédé M. Joseph Dumont, maire de Tourville, dans un accident de la route.

La Société d'Habitation du Québec accorde le permis de construire 15 unités de logements à prix modique pour les familles revenues à l'Islet.

Et finalement, dame nature fait ses ravages par des

tempêtes de neige qui ont occasionné des carambolages dont l'un fait une victime à Montmagny.

C'était là la revue des événements les plus marquants à se produire dans la région de la Côte-du-Sud en 1976. Maintenant place à l'année 1977 et à cette actualité que nous suivrons de près pour le bénéfice de tous nos lecteurs.



Le 20 novembre dernier, un incendie a complètement ravagé le moulin banal situé sur l'avenue des Canotiers à proximité de la chute de la Rivière-du-Sud à Montmagny. Rappelons que cette construction de près de 130 ans devait être classée sous peu monument historique.

DENTUROLOGISTE



André Normand

21 Valcourt, Montmagny

248-0849



SERGE TALON

Représentant

MUTUELLE D'OMAHA



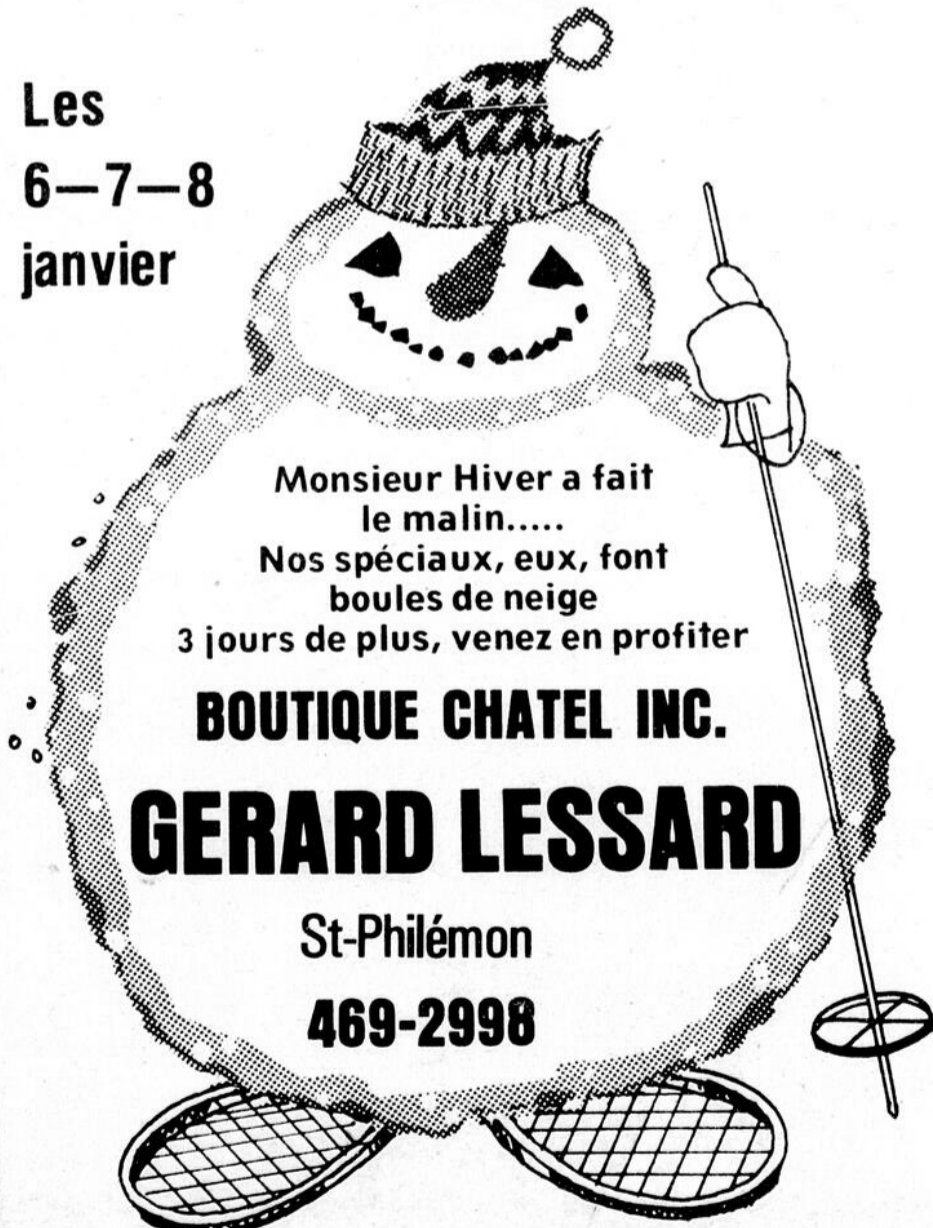
Assurance salaire, accidents, maladies, vie, plan de retraite enregistré.

Résidence:
36 DE L'EGLISE
MONTMAGNY
RÉS: 248-2428

269 DE LA COURONNE
QUÉBEC
BUR: 529-4931

NOTRE VENTE APRES NOEL SE CONTINUE

Les
6-7-8
janvier



Monsieur Hiver a fait le malin.....

Nos spéciaux, eux, font boules de neige

3 jours de plus, venez en profiter

BOUTIQUE CHATEL INC.

GERARD LESSARD

St-Philémon

469-2998

Mon pays, c'est la neige

JP

DISTRIBUTEUR

gros et détail

- Tuyaux et équipement de creuseurs de puits
- Acier de toutes dimensions
- Broche et clôtures de ferme

248-3800

:3870

:3872

MANUFACTURIER

- Barrières métalliques
- Usinage, soudure tout genre
- Travail sur presse hydraulique de 200 tonnes

Location: Service de GRUES MOBILES

J. PICARD & FILS INC.

St-Pierre, cté. Montmagny

Historique de la Corporation du Comté de Montmagny

La première session générale du Conseil Municipal du Comté de Montmagny, a été tenue à Montmagny, le 25 septembre 1855 et cela conformément aux dispositions de l'acte des municipalités des Chemins du Bas Canada de 1855.

Monsieur Joseph Daniel Lépine, Régistrateur de la division d'enregistrement du comté de Montmagny, agissait comme président. M. Louis C. Dupuis a été nommé préfet et M. F.X. Gendreau, secrétaire-trésorier.

Voici par ailleurs la liste des préfets qui se sont succédés depuis le 25 septembre 1855, dans le comté de Montmagny, le nom des paroisses où ils étaient maires et la durée de leur mandat.—

NOMS	MUNICIPALITES	DUREE	DUREE
Louis C. Dupuis	St-Thomas de Montmagny	25-9-1855	15-2-1858
Jérôme Paré	St-François	15-2-1858	23-2-1860
James Oliva	Village de Montmagny	23-2-1860	12-3-1873
Joseph Théberge	Village de Montmagny	12-3-1873	7-3-1877
Nazaire Bernatchez	Village de Montmagny	7-3-1877	13-3-1878
Louis-Amédée Beaubien	Cap St-Ignace	13-3-1878	5-6-1878
Léandre Méthot	Cap St-Ignace	5-6-1878	15-6-1879
Nazaire Bernatchez	Village de Montmagny	15-6-1879	14-3-1883
Olivier Carbonneau	Berthier-sur-Mer	14-3-1883	12-9-1888
Pierre-Adolphe Morin	St-Paul	12-9-1888	13-12-1893
Olivier Carbonneau	Berthier-sur-Mer	13-12-1893	8-3-1899
Alexis Fournier	St-Thomas de Montmagny	8-3-1899	14-3-1900
J. Hilaire Michaud	Cap St-Ignace	14-3-1900	9-9-1903
Léger Martineau	St-François	9-9-1903	13-3-1907
Louis Blais	St-Pierre	13-3-1907	12-3-1919
Jos. A. Proulx	St-Thomas de Montmagny	12-3-1919	9-3-1921
Donat Proulx	Ste-Euphémie	9-3-1921	22-3-1922
Amédée Dumas	St-François	22-3-1922	3-1-1923
Arthur Martineau	St-François	3-1-1923	12-6-1940
Eugène Caron	Cap St-Ignace	12-6-1940	12-3-1947
Irénée Poirier	St-Thomas de Montmagny	12-3-1947	11-3-1953
Philippe Noel	Notre-Dame du Rosaire	11-3-1953	13-3-1957
Jean Cloutier	St-Pierre	13-3-1957	9-3-1960
Maurice Cloutier	St-Paul	9-3-1960	14-9-1960
Narcisse Boulanger	St-Thomas de Montmagny	14-9-1960	14-3-1962
Ambroise Leblanc	Cap St-Ignace	14-3-1962	11-3-1964
Joseph Morin	Notre-Dame du Rosaire	11-3-1964	10-3-1965
Laurius Bilodeau	St-Just	10-3-1965	9-3-1966
Oscar Garant	St-François	9-3-1966	8-3-1967
Emery Côté	Ste-Apolline	8-3-1967	13-3-1968
Delphis Guillemette	Berthier-en-Bas	13-3-1968	12-3-1969
Paul-Emile Croteau	Lac Frontière	12-3-1969	10-12-1969
Réal Gaudreau	Notre-Dame du Rosaire	10-12-1969	10-3-1971
Henri-Paul Couette	Ste-Lucie de Beauregard	10-3-1971	8-3-1972
Fernand Cloutier	St-Pierre	8-3-1972	14-3-1973
Noella C. Blais	St-Paul	14-3-1973	13-3-1974
André Gaudreau	Cap St-Ignace	13-3-1974	10-12-1974
Alyre Carbonneau	St-Fabien de Panet	10-12-1974	9-12-1975
Marius Dion	Berthier-sur-Mer	0-12-1975	1-01-1977

Coupon-cadeau 2 pour 1

Achetez un dîner économique à \$1.90 et
obtenez-en un autre gratuit

- Chaque dîner comprend:
- 2 morceaux de Poulet Frit à la Kentucky, bon à s'en lécher les doigts
 - des frites dorées
 - de la salade de chou crémeuse
 - une tranche de pain à la grecque



Poulet Frit à la Kentucky

Colonel Sanders et ses aides le font "bon à s'en lécher les doigts"

POUR PROFITER DE CETTE ALLÉCHANTE AUBAINE, DÉCOUPEZ CE COUPON ET PRÉSENTEZ-LE À LA VILLA DU POULET DE VOTRE CHOIX.

Coupon-cadeau 2 pour 1

CE COUPON-CADEAU VOUS DONNE DROIT À 1 DÎNER ÉCONOMIQUE GRATUIT À L'ACHAT D'UN DÎNER ÉCONOMIQUE AU PRIX HABITUEL. CETTE OFFRE SE TERMINE LE 31 JANVIER 1977.

La Villa du Poulet P-1

110, Boul. Taché Ouest, Montmagny 248-3065

Vente de 50% d'escompte

jusqu'au 8 janvier
inclusivement

sur tous
les vêtements
pour elle.

Un vaste choix encore disponible.

Boutique
**JEAN
GRENIER**

248-5511

POUR ELLE

Galleries Montmagny

VENTE AVANT

commençant le 6 janvier

Gants de ski
en cuir
pour homme

SP. 9.⁹⁸

Jacket
en nylon
avec capuchon
pour garçon

Rég. 17.00

SP. 13.⁹⁸

Bottes de
motoneige
en cuir
de marque ROYER
pour homme

SP. 24.⁹⁸

pour garçon

SP. 12.⁹⁸

Jacket
de cuir

avec doublure détachable
pour homme

Rég. 125.00

SP. 92.⁰⁰

avec doublure fixe
pour homme

Rég. 110.00

SP. 82.⁰⁰

Ensemble
de ski de
fond avec
pantalon court
en stretch

SP. 29.⁹⁸

Vestes
de suédine

SP. 6.⁹⁸

Pantalons
doubles
de travail
pour homme

SP. 6.⁹⁸

Bas thermal
de toilette

SP. 98

Gilet acrylique
pour garçon

Rég. 9.00

SP. 6.⁹⁸

Bottes doubles
en mouton
avec fermeture éclair
pour homme

SP. 19.⁹⁸

Gants doubles
de travail

SP. 2.²⁹

Bas de travail
pour homme

SP.

3 paires pour

1.⁰⁰

INVENTAIRE



128, Ave de la Gare, Montmagny
248-0954

Chemise
d'édredon
pour homme

SP.4.⁹⁸

Chemise
de flanellette
pour homme

SP.3.⁹⁸

Paletot de cuir
avec collet
de fourrure

Rég. 239.00

SP.179.⁰⁰

Habit de
motoneige
2 pièces
pour garçon

SP.19.⁹⁸

Gants de
suédine
pour homme

SP.1.³⁹

pour garçon

SP.1.²⁹

Mitaines
de motoneige
pour garçon

Rég. 3.29

SP.1.⁷⁹

Habit de
ski de fond
pour homme et dame

Rég. 95.00

SP.65.⁰⁰

Bottes de
motoneige
pour homme

Rég. 13.00

SP.8.⁹⁸

pour garçon

Rég.11.00

SP.7.⁸⁹

Jackets de ski
pour homme

Rég. 47.00

SP.32.⁹⁸

Tuques
100% laine

SP.3.⁹⁸

acrylique

SP.1.⁹⁸

Gilets de ski
de fond
ou alpin

SP.6.⁹⁸

Jeans de
velours côtelé
pour homme

YALE

Rég. 20.00

SP.16.⁹⁸

LEE

Rég. 17.00

SP.14.⁹⁸

SALON 9



Galleries Montmagny
248-3715

Bottes de
chèvre,
chat,
renard
et mouton

50%

Chaussures Normand Enr.

Raymond Cloutier, prop.

130 est, St-Jean Baptiste,
Montmagny
248-0316

Plus de 1200 paires
pour la plus grande vente de chaussures

150 paires de souliers à

\$4.⁰⁰ - \$5.⁰⁰
et **\$2.⁰⁰**

(pointures désassorties)
(Salon 9 seulement)

Dans nos deux
magasins;
hâtez-vous!

Bottes pour

de **40%**

Ex: Valeur de \$60.00
Incroyable

Toutes les bottes

30%
et un lot

Débutant jeudi, le 6 janvier à 9h

Nous sommes fermés mercredi, le 5 janvier

aires de chaussures
chaussures jamais vue dans la région.

90% du stock
est de cette année!!!

Souliers sport

50%

Bottes (doublées)
pour hommes

50%

(Salon 9 seulement)

“Pas de vieux stock
Chez Normand”
(notre devise)

x

printemps
à entrer

Souliers
de toilette
pour hommes
et femmes

50%

ourdames

à **60%**

de \$60.00 pour **\$24.00**
incroyable!

les bourses

0%
un lot à **\$5.00**

Bottes, souliers,
bottines, etc...
pour enfants

de **20%**
à **50%**
(Salon 9 seulement)

er à 9.00 AM jusqu'à écoulement

5 janvier, pour vous préparer cette vente.

croc-oeil

"LA DIETETIQUE CHEZ-SOI".— A cause de circonstances incontrôlables, Mlle Denise Hunter ayant dû s'astreindre à une période de repos, la chronique "La Diététique chez-vous" ne paraît pas dans la présente édition. Veuillez nous excuser pour ce contretemps et soyez assurés de la reprise de cette chronique après le temps des Fêtes.

MARATHON A ST-JEAN PORT-JOLI.— La Commission Municipale des loisirs de St-Jean Port-Joli organise un marathon de ballon-balai les 22 et 23 janvier prochain. Les équipes désireuses de s'inscrire doivent communiquer avec Chantal au numéro de téléphone suivant: 598-9231.

AGE D'OR DE CAP ST-IGNACE.— Dimanche le 9 janvier, à l'école Mgr Sirois, aura lieu la soirée de l'Age d'Or du Cap St-Ignace avec l'orchestre les Amicals. Un programme varié vous sera offert pour passer une soirée agréable. Au plaisir de vous revoir et bonne année à nos membres. La Direction.

FILLES D'ISABELLE ST-PAMPHILE.— Assemblée régulière des Filles d'Isabelle mardi le 11 janvier prochain à la salle municipale, où il y aura échange de cadeaux entre les membres. Ne pas oublier aussi notre messe régulière des Filles d'Isabelle dimanche le 9 janvier 11 heures a.m. Bonne et Heureuse et prospère année à toutes nos membres.

ST-ADALBERT.— Le comité de la Fabrique de St-Adalbert organise le souper des rois le 15 janvier à la salle du couvent. Le souper sera suivi d'une soirée dansante avec orchestre. Permis de la régie. Les cartes seront en vente à l'entrée de la salle.

AGE D'OR ST-PAMPHILE.— Le club de l'Age d'Or de St-Pamphile invite tous ses membres à un souper et soirée gratuitement pour tous les membres, dimanche le 9 janvier au local de l'Age d'Or à St-Pamphile. Il y aura une réception à 5 heures de l'après-midi et ensuite le souper. Les personnes intéressées doivent donner leurs noms au plus tard jeudi soir à un membre du conseil du club. Bienvenue.

ST-MARCEL.— Samedi le 8 janvier l'O.T.J. de St-Marcel débutera son carnaval par la présentation des duchesses du Carnaval à la salle paroissiale. L'Orchestre Les Royals de Ste-Félicité fera les frais de la musique. Permis de la régie.

ACTIVITES DE L'AGE D'OR DE ST-MATHIEU.— Samedi, le 8 janvier 1977, soirée de l'Age d'Or de St-Mathieu au sous-sol de l'église paroissiale dans la grande salle. Tous les membres anciens et nouveaux des environs ainsi que la population en général seront les bienvenus. Vous passerez une agréable soirée avec l'orchestre "Les Amicals". Le tout sera suivi d'un très bon goûter. N'oubliez pas que mardi le 11 janvier c'est le souper familial suivi de la soirée pour tous les membres. Au plaisir de vous revoir très nombreux.

AQUARIOPHILES.— L'Association Régionale des Aquariophiles de Québec Inc. tiendra sa prochaine réunion mensuelle lundi le 10 janvier 1977 à l'auditorium de l'aquarium de Québec à 20.00 heures. Deux diaporamas traitant des corydoras et des vidangeurs seront présentés lors de cette réunion. Tous les aquariophiles intéressés sont priés de se rendre à l'aquarium un peu avant l'heure.

CERCLE ELISE BLOUIN.— L'assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle du Cercle Elise Blouin de Montmagny se tiendra lundi le 10 janvier prochain à 20 heures et 15 à l'école Beaubien. Chacune en profitera pour offrir ses vœux et il y aura échanges de cadeaux. Bienvenue à toutes.

FILLES D'ISABELLE.— L'assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle du cercle Notre-Dame de Bon-Secours de l'Islet aura lieu jeudi le 6 janvier prochain à 8.30 heures à la salle des Chevaliers de Colomb de Ville de l'Islet. La régente profite de l'occasion pour souhaiter à tous les membres une bonne et heureuse année.



ASSOCIATION MUSICALE HALLELOU INC.

Le 15 janvier prochain à 20 heures et 30, Hallélou vous convie à son Music-Hall au Centre Sportif le Bûcheron.

C'est un spectacle de choix, comme par les années passées d'ailleurs et vous ne serez point déçus par la pléiade d'artistes magnymontois et ceux de l'extérieur.

Nous vous donnerons de plus amples renseignements sur le programme de la soirée la semaine prochaine.

Les cartes sont présentement en vente auprès des choristes.

Donc, c'est encore un rendez-vous que nous donnons. A bientôt!

Pauline Gaudreau
Publiciste
Ass. Mus. Hallélou Inc.



"Nul n'est censé Ignorer la Loi"

par Me Marcel Morin

LA RESPONSABILITE DES PROPRIETAIRES DE TERRAINS DE STATIONNEMENT

Dans la dernière livraison des recueils de jurisprudence du Québec, Cour d'appel, la décision Safeway Parking Ltd c. Richard Marsan, 1976 C.A. 97 mérite d'être portée à votre attention.

Dans cette affaire, il s'agit d'un individu qui garaît régulièrement son véhicule dans le terrain de stationnement de Safeway Parking Ltd moyennant un loyer mensuel. Sur paiement du loyer, la compagnie remettait à M. Marsan un reçu sur lequel elle indiquait qu'elle n'était pas responsable du vol ou des dommages causés au véhicule et à son contenu. De plus à l'entrée et à la sortie du terrain, se trouvaient deux panneaux de six pieds de largeur par trois pieds de hauteur et qui contenaient le texte suivant: "A nos clients. Nous vous fournissons... une place de stationnement pour votre voiture mais nous n'en avons pas la maîtrise. En acceptant l'espace vous prenez toutes les responsabilités pour dommages ou pertes qui peuvent arriver. Lisez votre reçu S.V.P."

Le 29 mai 1962, Marsan a confié son véhicule automobile à un préposé de la compagnie. Il a laissé les clés de son véhicule pour que le préposé la stationne et puisse la déplacer. Plus tard dans la journée, Marsan vient reprendre son véhicule et se fait dire qu'un individu ressemblant à Marsan est parti au volant du véhicule. Celui-ci a été retrouvé totalement avarié. Sur l'action de Marsan pour se faire rembourser ses dommages, la compagnie plaide la clause de non responsabilité inscrite sur le reçu. Elle plaide également qu'elle n'était pas gardienne ni dépositaire de l'automobile, qu'elle avait simplement loué à Marsan un espace de stationnement.

La Cour d'Appel arrive à la conclusion que la compagnie est responsable. Le juge Crête énonce: "Puisque la journée du vol l'appelante a assumé la garde de la voiture de l'intimé, c'était à elle d'établir qu'elle y a apporté le soin d'un bon père de famille et que le vol a été commis sans sa faute ou négligence."

En ce qui concerne la clause de non responsabilité, le juge note que "le premier juge a reconnu le principe de la validité de telles clauses en ajoutant toutefois que la défenderesse appelante avait le fardeau de prouver non seulement la connaissance mais l'acceptation par l'intimé des stipulations de non responsabilité invoquées".

Donc attention à qui vous confiez votre véhicule.

Marcel Morin, avocat

Bonjour chez-toi!



YVON, ptre

"...Il faut privilégier la qualité de la vie, qu'ignore trop souvent notre société de consommation".

En lisant ces mots dans le journal de la semaine dernière, et en pensant aux vœux qui vont s'exprimer à profusion à l'occasion de la nouvelle année, je me dis que cette prise de conscience une fois faite, il nous faut maintenant nous arrêter et nous parler:

"Cette société de consommation, c'est quand même chacun de nous qui la formons; Si nous sommes convaincus que ce sont les personnes qui feront notre bonheur, et non pas les choses que nous pouvons acquérir, pourquoi ne pas nous le dire de façon plus convaincue en ce début d'année?"

Pourquoi l'époux et l'épouse, les parents et les enfants, les enfants entre eux, ne prendraient-ils pas le temps de s'arrêter pour "s'parler"?

...le temps de se dire des petites choses que l'on voudrait voir changer, améliorer, chez son conjoint (e), son père, sa soeur, son fils...

... le temps de se dire que l'on s'apprécie entre gens d'une même famille, d'un même bureau, d'une même équipe de travailleurs...

... le temps de se donner une grande joie Celle de réaliser que les autres sont "parlables", si on prend le temps de les écouter et de leur manifester qu'on les apprécie pour ce qu'ils sont...

Souhaitons-nous cette joie, cette joie de grandir ensemble, en cette nouvelle année, au lieu de "sécher" ou de nous "assécher" les uns à côté des autres!

Que le Seigneur te bénisse avec tous les tiens, en cette année nouvelle!

COUPON D'ABONNEMENT

J'aimerais m'abonner au PEUPLE/COURRIER

Pour une période de ans

Ci-inclus.....en paiement de cet abonnement.

NOM.....

ADRESSE.....

3 mois	\$6.00
1 an	\$10.00
2 ans	\$18.00
Etats-Unis 1 an	\$18.00
Camelots	\$0.30

RETOURNEZ A:
"PEUPLE/COURRIER"
55, rue de la Fabrique
Montmagny, Qué.

Les livres de la semaine

—LA MUSIQUE AU QUEBEC DE 1600 A 1875

de Willy Amtmann (Ed. de l'Homme)

—DERNIER VOL

d'Elliot Arnold (Ed. Trevisse)

—I.T.T. L'ETAT SOUVERAIN

d'Antony Sampson

(Ed. Québec Amérique)

LIBRAIRIE

CHEZ PAUL

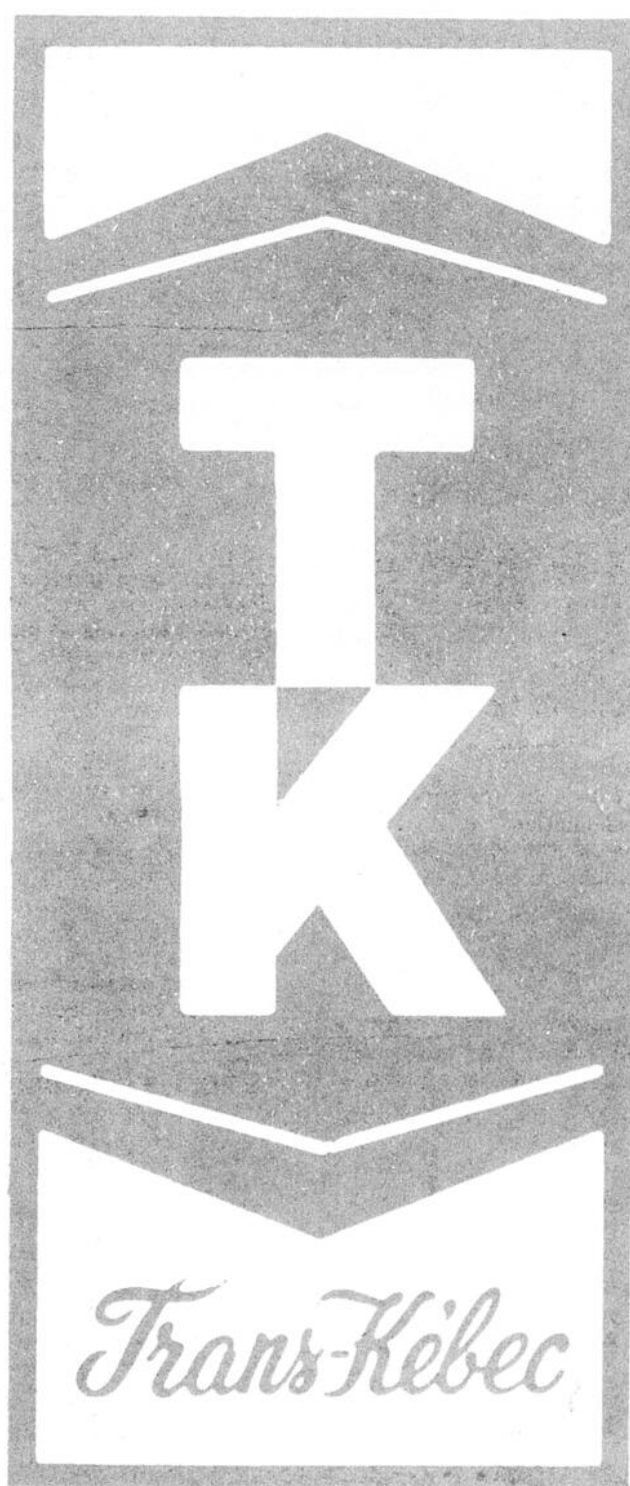
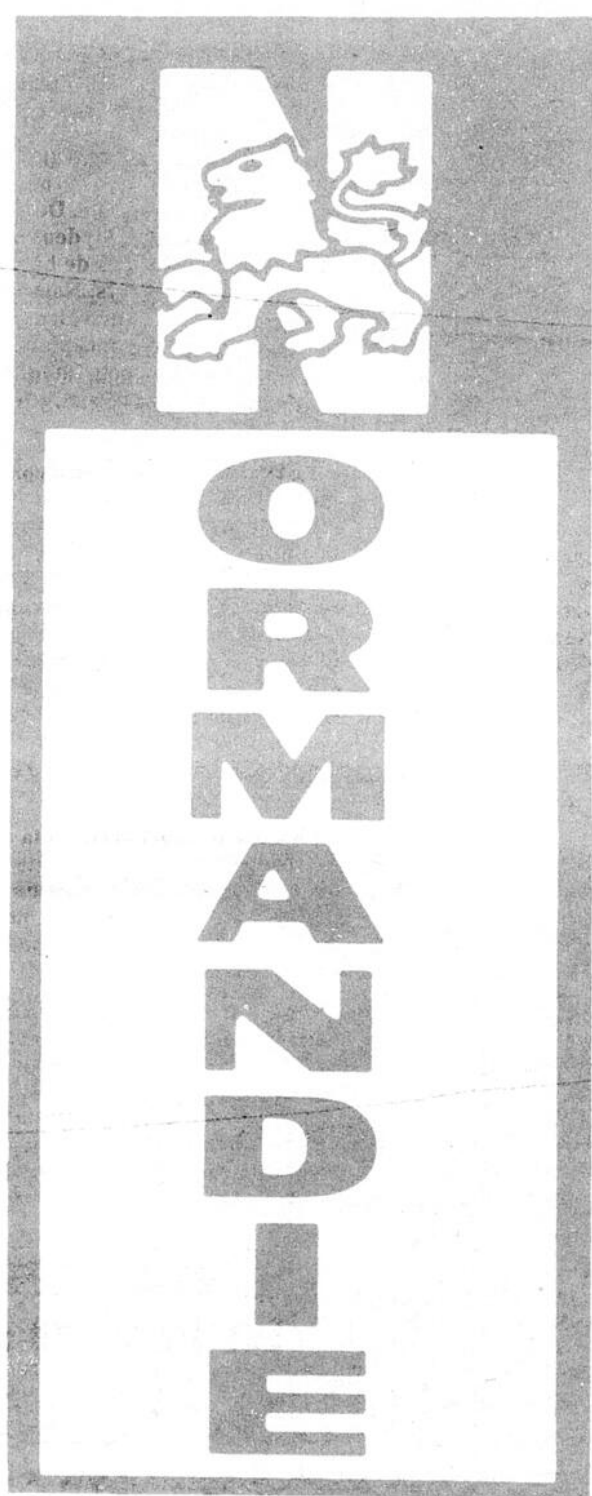
Paul Fournier, prop.

149, Ave de la GARE,
MONTMAGNY, - G5V 2T4

Tél.: 248-2482



Nous ne faisons plus qu'un en publicité



**Notre publicité conjointe en 1977 baisse
notre coût d'opération, nous permet de
combattre l'inflation et de continuer à
vous offrir de meilleurs prix.**



**En
vigueur
Jusqu'au
8
Janvier
1977**



Bonne et Heureuse Année
Que 1977 soit pour vous une année
de santé, de joie
et de bonheur



Comprimé analgésique Oristan Bout. de 24	1.29	Fèves germées Montréal 28 oz.	.46
Nectar de pruneaux Welch 40 oz.	.89	Sirop d'érable Citadelle 16 oz.	1.34
Eau minérale Montclair 30 oz.	.43	Miel liquide Apix 16 oz.	.91
Blé d'Inde crème choix Aylmer 19 oz.	.48	Thé marque brune Salada 1 lb.	1.64
Fèves au lard sauce tomate Clark 28 oz.	.61	Soupe poulet & riz, ou consommé Aylmer 10 oz.	.25
Pâte sandwich foie gras Paris Pate 6 oz.	.52	Cerise marasquin rouge Aylmer 12 oz.	.99
Sauce chinoise Montréal 5 oz.	.32	Détergent poudre Punch Géant	1.23

Liqueur canette Zip Top toutes saveurs Grad 10 oz.	.16
Fromage tranché individuel Grad 8 oz.	.76
Fromage tranché individuel Grad 16 oz.	1.47
Jus tomate fant. Grad 48 oz.	.75
Haricots verts coupés choix Grad 19 oz.	.38
Pois verts assortis choix Grad 19 oz.	.41
Café instantané Grad 6 oz.	2.19
Café instantané Grad 10 oz.	3.34
Lait évaporé Grad 16 oz.	.40
Lotion à vaisselle citron Grad 32 oz.	.79
Sacs à déchets extérieur 26 x 36 Grad Pqt de 10	.77
Allumettes Grad 50 livrets	.35

franpri

Jus tomate
fant. Aylmer
19ozs. **.26**

**Ragoût de boulettes
ou boulettes et patates**
Cordon Bleu
29ozs. **1.15**

Ketchup Heinz
32ozs. **1.03**

Thé orange pekoe
Salada
Bte 60 sachets **1.03**

**Rôti
de croupe**

1.19 lb.

**Tourtière
Bilopage**
16 oz.

.99

**Tête fromagée
Bilopage**
10 oz.

.89

**Rôti
Pointe de
surlonge**

1.59 lb.

**Creton
Bilopage**
10 oz.

.97

**Boudin
Bilopage**

.69

Oranges Sun Kist
Gr. 138

.55

La douz.

**Pamplemousse
Floride**

Gr. 48 **3 / .39**

**Échalote
du Québec**

2 / .29

Citron

Gr. 140 **4 / .25**

Oignon

Cello de 2 lbs **.31**

Banane

Chiquita **.19** lb.

TK Parent & Roy Ltee Épicerie 1000 St-Jacques St-Jacques Tel: 383-2711	TK André Dumas Épicerie 1000 St-Aubert St-Aubert Tel: 383-4111	TK Épiceries Regent Ouellet Épicerie 1000 St-Alexandre St-Alexandre Tel: 383-2885	TK Alimentation Trans-Kébec Épicerie 1000 St-Jean-Baptiste St-Jean-Baptiste Tel: 598-1728	TK Épiceries Arsene Gaudreau Épicerie 1000 Commande 175 St-Jacques Lisieuxville Tel: 248-5676	M Oliva DeBlois Épicerie boucherie 1000 Tel: 383-3044
TK Épiceries à Maman Épicerie 1000 St-Camille St-Camille Tel: 383-2222	TK Germain Mercier Épicerie 1000 St-Germain St-Germain Tel: 383-2885	TK Épiceries Frochette Épicerie 1000 44 Ave St-Martin Montmagny Tel: 248-2885	M Eugène Genest St-Theophile Épicerie 1000 Tel: 598-3323	M Mme Leon Richard Cap St-Ignace Épicerie 1000 Tel: 248-5676	M Omer Gilbert Ste-Aurelie Épicerie 1000 Tel: 593-5921
M Jasmin Lord Ent Tourville Épicerie 1000 Tel: 383-2222	M Reynald Gill St-Adalbert Épicerie 1000 Tel: 383-2885	M Eloi Blanchet St-Omer Épicerie 1000 Tel: 383-2885	M Charles Kidd Inc La Pocatiere Station Épicerie 1000 Tel: 858-1251	M Alimentation Aube Ent St-Vallier Village Épicerie 1000 Tel: 284-2854	M Marche Paul Proulx St-Paul Épicerie 1000 Tel: 383-2424
M Alimentation Bernier St-Felicité Épicerie 1000 Tel: 383-2885	M Paul Eugene Langlois Armagh P.O. Épicerie 1000 Tel: 383-2885	M Épiceries Carol Poulin Épicerie 1000 Tel: 383-2885	M Francis Berube St-Philippe de Neri Épicerie 1000 Tel: 383-2885	M Alimentation St-Thomas Ent Montmagny Épicerie 1000 Tel: 248-2885	M Rene Leblond Buckland Épicerie 1000 Tel: 789-2729

ACTION-FEMMES VOUS RÉPOND

SOCIÉTÉ D'ACQUÊTS

Aujourd'hui, nous parlons de la société d'acquêts, le régime matrimonial le moins bien connu, et pourtant le seul qui reconnaisse à la femme pleine liberté et égalité dans l'administration de ses biens.

C'est le nouveau régime matrimonial en vigueur au Québec depuis le 1er juillet 1970. Si vous êtes mariés depuis cette date et que vous n'êtes pas allés chez le notaire pour passer un contrat de mariage, vous serez automatiquement régies par ce régime, et cela évidemment sans aucun déboursé d'argent pour acte notarié. Vous pouvez également passer ce type de contrat devant notaire; c'est certainement une excellente façon d'en connaître toutes les conséquences.

Ici encore il sera question de biens propres; le second type de biens est l'acquêt ou l'acquisition.

Que sont les biens propres?

1. Tout ce que monsieur ou madame possède avant le mariage demeure un bien propre, et c'est son propriétaire qui l'administre. Si vous, madame, aviez une automobile avant le mariage, elle demeure votre entière

propriété, et c'est à vous d'en faire ce que vous voulez.

2. Tout ce qui vous est donné par succession, (héritage, legs ou donation), à la condition que ce soit spécifié. Ainsi, si vous héritez d'une maison de votre père, il faut qu'il ait bien écrit que c'est à vous seul(e) qu'il lègue la maison. Autrement la maison entrera dans les acquêts.

3. Si vous possédiez une maison avant votre mariage et que vous la vendez pour un autre bien, un chalet par exemple, ce nouveau bien demeure un propre.

4. Les vêtements, les diplômes, les décorations (médailles etc...) et la correspondance demeurent des biens propres.

5. Et finalement si votre conjoint ou une autre personne vous nomme bénéficiaire pour un régime de rentes, de pension de retraite ou d'assurance sur la vie, ces revenus seront des biens propres. Une pension alimentaire est un bien propre.

Et les acquêts?

1. Les produits du travail pendant le mariage: salaires, honoraires, commissions, et ce que vous achetez avec: maison, auto, etc...

2. Tous les biens non déclarés propres et les revenus de ces biens.

Pendant le mariage chaque époux administre ses biens propres et ses acquêts. Il y a ici peut-être un inconvénient pour la femme. Dans la plupart des couples, le mari ayant le plus gros salaire achète le domicile conjugal; il peut le revendre quand bon lui semble, même si c'est un acquêt. Le domicile conjugal n'est donc pas protégé. Remarquez que si c'est la femme qui le possède, elle peut en faire tout autant, mais le cas est plus rare. Cependant en passant le contrat en société d'acquêts devant le notaire, vous pouvez faire ajouter une clause pour assurer la protection du domicile conjugal. Ainsi, il faudra l'accord des deux pour le vendre. C'est un des avantages à se rendre chez le notaire: vous pouvez ajouter à votre contrat, toutes mentions susceptibles de vous protéger.

Mais voilà, à Action-Femmes les commentaires reçus de plusieurs femmes laissent croire que les notaires ne parlent que très peu de ce régime. Comme la plupart d'entre eux sont de sexe masculin, il se peut qu'ils aient, consciemment ou pas, envie de protéger ceux de leur clan... Ne voulant pas préjuger de leurs intentions, nous leur laissons le bénéfice du doute, et conseillons aux futures

Une chose certaine, c'est que pour la femme au foyer, ce contrat est idéal. À la dissolution du mariage, elle a au moins droit à la moitié des acquisitions faites pendant la durée du mariage. Cependant elle n'a pas droit aux

propres de son mari. Et si l'un des deux administre mal, on ne pourra saisir que ses biens propres et acquêts. Ceux du conjoint sont intouchables. C'est une bonne protection.

Pourtant, pourquoi peut-on saisir les acquêts de celui qui administre mal? Parce que pendant la durée du mariage, chacun des époux administre séparément ses biens. On ne regroupe les acquêts pour les diviser en parts égales que lorsque le mariage prend fin.

Pour celles qui travaillent, à la dissolution du mariage elles donneront la moitié des acquêts à leur conjoint, qui en fera de même, à moins que ce ne soit un homme au foyer...

Mais voilà, à Action-Femmes les commentaires reçus de plusieurs femmes laissent croire que les notaires ne parlent que très peu de ce régime. Comme la plupart d'entre eux sont de sexe masculin, il se peut qu'ils aient, consciemment ou pas, envie de protéger ceux de leur clan... Ne voulant pas préjuger de leurs intentions, nous leur laissons le bénéfice du doute, et conseillons aux futures

épouses d'approfondir la question des régimes matrimoniaux au lieu de laisser cette décision aux autres, aux hommes.

Et si vous aviez besoin de plus de détails sur la question, téléphonez-nous. Action-Femmes vous attend.

Il nous reste à traiter de la mutabilité ou possibilité de changer de régimes matrimoniaux: ce sera le sujet du prochain article.

Notre numéro de téléphone figure dans tous les bottins téléphoniques à la lettre A.

Action-Femmes, un service du Conseil du statut de la femme,

pour vous.

Conseil du Statut de la femme
100, Place d'Youville
Bureau 610
Québec G1R 3P7

Téléphonez sans frais d'appel:

— de Québec, composez: 643-4326
— de partout ailleurs au Québec: 1-800-463-2851

Philippe VOYER
Herboriste-Phytothérapeute
Montmagny, Tél.: 248-3146

*Red Indian
Herbs Ltd.*

EDOUARD FORGUES

ENTREPRENEUR GENERAL 259-7937

70 Boul. Blais Ouest, (Rte 2) Berthier-sur-Mer

Vendeur des maisons fabriquées en usine

présente le modèle

HABITEC
2000

LA VIMI



Qui cherche des tissus, pense à...

GOSSELIN TEXTILES

Qui veut la vraie nouveauté, va chez...

GOSSELIN TEXTILES

A L'AVANT-GARDE DE LA MODE

Nous vous offrons aujourd'hui, les tissus printanniers:

Coton imprimé...ravissant

Coton frippé...un retour

Toile...la reine du printemps



VENEZ VOIR NOS TISSUS AUX COLORIS MULTIPLES

Les agencements de motifs, les vedettes des beaux jours...

Le dernier cri pour vos toilettes,

vous qui projetez un séjour dans le sud!

Le printemps commence chez

GOSSELIN TEXTILES

198 Rue de la Gare, Montmagny 248-1598



POUR BIEN MANGER AU CENTRE VILLE

LE CAFE MONTOIS

Claude Beaumont prop.

11, St-Jean-Baptiste Est, Montmagny

248-9044

MENU VARIE
REPAS COMPLET

\$2.49

STEAK HACHE
HAMBURGER SPECIAL
SPAGHETTI ITALIEN

\$1.99



A NE PAS MANQUER

Notre super déjeuner: \$1.49

CORDIALE BIENVENUE

«PREPARONS COMMANDES POUR APPORTER»

DIMANCHE
Menu spécial

Repas complet

Rosbif au jus:

\$2.95

Prix spécial
pour enfants

L'aide sociale encourage le retour au travail

L'aide sociale, selon les direx populaires, inciterait à l'oisiveté et à la paresse. C'est faux, bien au con-

traire. La Loi de l'aide sociale prévoit diverses mesures pour encourager ses bénéficiaires à retour-

ner au travail, entre autres, l'aide financière, la référence aux centres de main-d'oeuvre du Canada et du Québec et des programmes spéciaux comme celui des Emplois nouveaux.

on lui accorde certaines exemptions reliées à son nouvel emploi au cours des deux premiers mois de travail.

Prenons un exemple:

Le chef d'une famille de deux adultes et deux enfants, ayant un loyer de \$120 par mois et recevant \$397 par mois d'aide sociale au titre des besoins ordinaires, réintègre le marché du travail, après avoir reçu l'aide sociale pendant trois mois consécutifs. Son revenu d'emploi se situe à \$500 par mois. Il conserve \$197 d'aide sociale le premier mois de travail, \$133 le deuxième mois et ne bénéficie plus de l'aide sociale à partir du troisième mois. Son revenu total (aide sociale et revenus de travail) égale donc \$697 le premier mois, \$614 le deuxième mois et \$500 à partir du troisième mois.

Aussi, tout chef de famille a droit à des revenus mensuels de travail de \$40, plus \$5 par enfant à charge, sans que le montant de sa prestation d'aide sociale soit diminuée. Il en est de même pour une personne seule qui peut gagner chaque mois jusqu'à \$25, sans affecter le montant qu'elle reçoit de l'aide sociale.

D'autre part, on l'a dit et répété, seulement 3 assistés sociaux sur cent pourraient retourner travailler demain matin et ce, s'ils trouvaient un emploi. Saviez-vous que 60% des bénéficiaires de l'aide sociale ne sont pas, pour diverses raisons d'ordre sanitaire, familial et social, en mesure de travailler et que les autres, soit 37%, ne peuvent retourner au travail sans une aide quelconque, que ce soit au niveau de leur formation, au niveau familial ou encore au niveau strictement financier?

Ces gens, l'aide sociale veut donc les aider à retourner sur le marché du travail, dans la mesure du possible. L'aide sociale se veut une formule de dépannage, une solution temporaire pour des individus sans ressources. La solution permanente qui permet à la plupart de retrouver leur indépendance financière et sociale demeure le retour au travail.

Une question de motivation d'abord

Pour inciter les bénéficiaires à se chercher du travail, l'aide sociale défraie le coût des études entreprises en vue d'apprendre un métier ou d'acquérir une compétence technique (permettant d'occuper un emploi) jusqu'à concurrence de \$500 par année. Si un autre ministère défraie déjà les études, le bénéficiaire n'a plus droit à ce montant.

D'autre part, l'aide sociale peut verser jusqu'à \$250 par année pour les frais encourus pour chercher ou postuler un emploi, ou pour débiter ou reprendre un travail, un métier ou une occupation.

La motivation doit être maintenue avec l'emploi

Quand les efforts du bénéficiaire, et souvent aussi de l'agent d'aide sociale, ont porté fruit, c'est-à-dire quand il s'est trouvé un emploi, on ne lui retire pas tout de suite l'aide sociale. En effet, dans le calcul de ses revenus pour établir le montant de l'aide sociale,



Les Jeanoises vous informent

Cette semaine je m'adresse tout spécialement aux parents; leur collaboration est nécessaire pour atteindre le but vers lequel tendent tous les efforts à tous les niveaux; administration, direction, instructeurs, entretien du matériel, les filles elles-mêmes.

Tous et chacun s'imposent des sacrifices, annulent des sorties, donnent de leur temps bénévolement pour assurer le succès des Jeanoises. Il est un point très important à mettre en valeur, c'est la pratique individuelle qui doit se maintenir en tout temps. C'est pourquoi nous autorisons la section cuivre à emporter leur

instrument chez-elle du samedi au jeudi suivant pour que leurs lèvres ne perdent pas la formation à l'instrument.

La fille devrait pratiquer au moins de 20 à 30 minutes chaque jour. Je sais que beaucoup de parents qui ont une fille dans cette section n'apprécient pas tellement la trompette pendant leur programme de T.V. favori, mais un peu de sacrifice serait apprécié de la fille et le rendement du groupe en serait nettement amélioré, ce sera une satisfaction pour tous lorsque les Jeanoises auront conquis les honneurs sur le terrain de compétition.

La ponctualité est aussi, une question de discipline individuelle. Je sais que ce n'est pas toujours possible de se présenter en temps pour la pratique, mais un petit effort de la part de tous serait apprécié, car la pratique subit des retards nuisibles lorsque 2 ou 3 membres sont en retard ou ne viennent pas du tout. Ces retards et absences auront leur répercussion sur la qualité du spectacle plus tard.

J'invite les lecteurs de ces chroniques qui auraient des questions concernant les Jeanoises à me rejoindre par lettre à Georges Deschênes, L'Islet-sur-Mer, C.P. 43. Je me ferai un devoir de leur répondre dans cette chronique.

Pour les Jeanoises
Par Georges Deschênes



Julie Pelletier, 15 ans. Tambour-Major des Jeanoises depuis la fondation du corps, elle est une jeune fille dynamique qui aime la musique étant elle-même une organisatrice de bonne réputation. Bonne camarade avec tous, son matricule dans le corps est 50 y'a rien...
[Photo Georges Deschênes]

M. Jean-Paul Proulx élu préfet du comté de Montmagny pour 1977

(B.M.) M. Jean-Paul Proulx maire de St-Paul est le préfet de comté pour l'année 1977. C'est ce qui fut décidé lors de la réunion du conseil de comté tenue le 16 décembre dernier à la salle du conseil de Montmagny. M. Proulx sera secondé par M. Oscar Garant maire de St-François qui prendra la relève l'an prochain.

Dorénavant les préfets de comté ne seront pas élus de la même façon que par les années passées. A chaque nouvelle année, un nouveau préfet sera choisi parmi les maires des municipalités du comté de Montmagny, une année dans le haut du comté et l'autre année dans le bas du comté.



Jeanne L. Boulanger C. D'A. ASS.

COURTIER D'ASSURANCE GÉNÉRALES

Vie - Feu - Vol - Accident.
Responsabilité Auto

Tél: Bur: 248-0226

211 rue du Manoir, Montmagny, Qué.

DENTUROLOGISTE

Roger Hallé d.d.
(Technicien-Dentiste)

<p>MONTMAGNY: 107, Cloutier Montmagny 248-4928 Rés. 259-7246</p>	<p>ST-PAMPHILE: R.R. #1 (Bas de la Paroisse) 356-5231</p>
---	--

LA BOUTIQUE GEMMA

110 ST-JEAN BAPTISTE EST
MONTMAGNY
248-1461

VENTE!

25%

- Sur tous les pyjamas et baby dolls
- Lot de robes de chambre
- Chapeaux: feutre—turban
- Ensembles: bonnets et foulard de tricot
- Autres spéciaux sur gaines, brassières, etc...

Venez profiter de ces réductions

10 A 30% D'ESCOMPTE

sur tous les soins ainsi que tous les produits en magasin à compter du

3 JANVIER 77

**Dépositaire des produits
du Dr. Renaud & Lise Watier**

L'Esthétic Enr.

17 St-Jean Baptiste Ouest Montmagny 248-2277

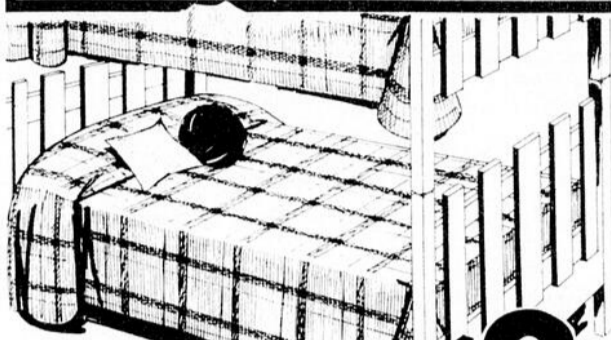
SVP

sélection valeur prix

LaSalle

VENTE DE BLANC

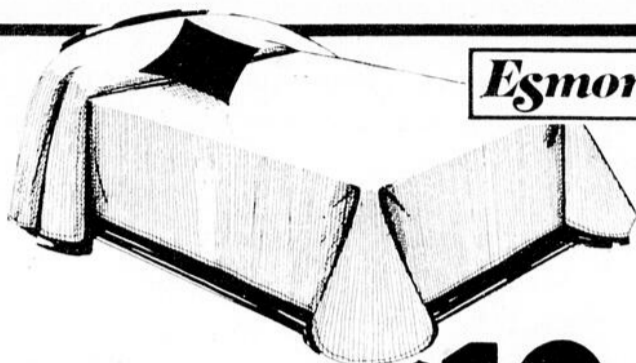
- Prix en vigueur jusqu'à samedi
- Tant qu'il y en aura!
- Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.



COUVRE-LITS POUR LITS SUPERPOSÉS

Imparfais de qualité régulière. De minimes imperfections n'affecteront en rien leur durabilité ni leur apparence. Acrilan / nylon côtelé ou "homespun". Lavables. Tons unis et quadrillés variés.

\$8

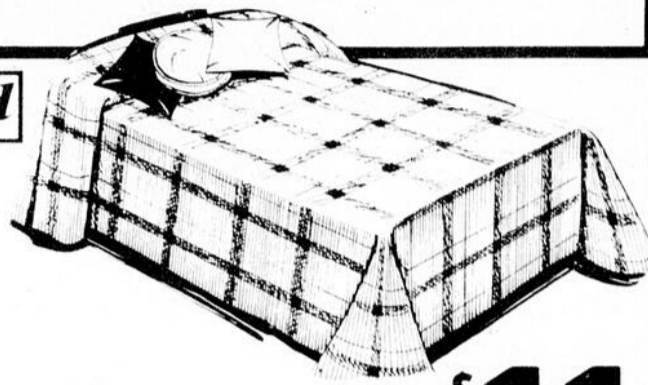


Esmond

COUVRE-LITS POUR LITS JUMEAUX

De marque "Esmond". Choix de modèles en acrilan / nylon côtelé ou fini homespun. De minimes imperfections n'affecteront en rien leur durabilité ni leur apparence. Lavables. Tons unis et quadrillés variés.

\$10

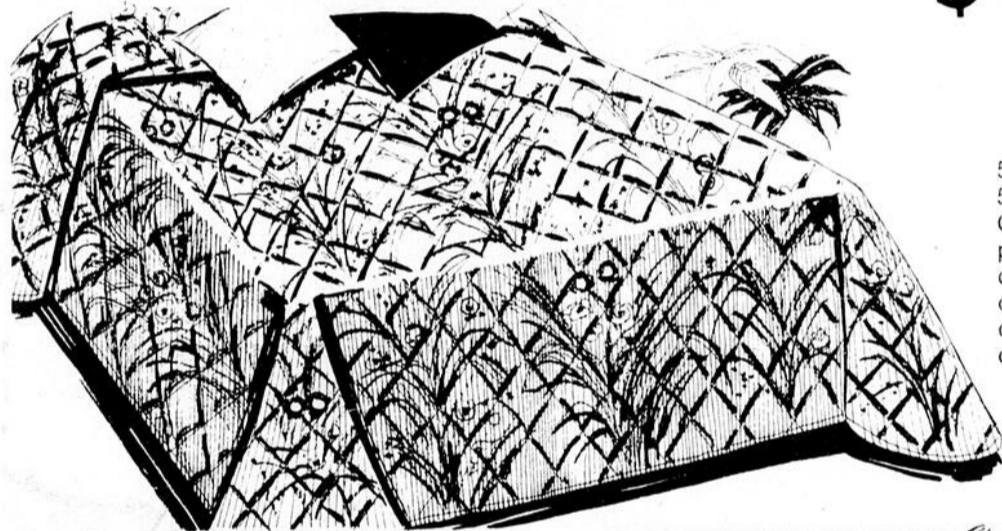


COUVRE-LITS POUR LITS DOUBLES

Fameux couvre-lits "Esmond" imparfaits de qualité régulière. De minimes imperfections n'affecteront en rien leur durabilité ni leur apparence. Acrilan/nylon côtelé ou fini "homespun", lavable. Tons unis et quadrillés variés.

\$11

COUVRE-LITS MATELASSÉS POUR LIT DOUBLE



\$12

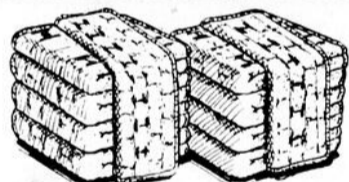
50% polyester et 50% coton, lavable. Coussinage 100% polyester. Modèles de première qualité. Vaste choix de coloris. Pour lit double seulement.



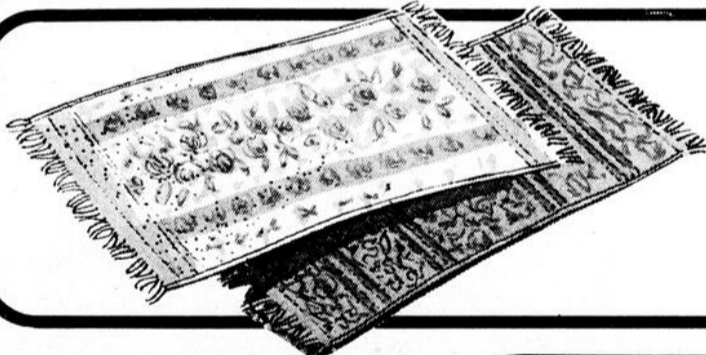
\$5.50 CH.

COUVERTURES CHAUDES ET LÉGÈRES

Choix de polyester / viscose / nylon ou polyester / acrylique / coton. Bordure en satin. Lavables, antimites. Tons unis de bleu, rose, or, vert, aqua, orange. Dim. approx. 72 x 84 po.



DÉBARBOUILLETES COTON - Tissu éponge 100% coton jacquard. Tons de rose, or, vert et bleu. Dim. approx. 10 1/2 x 10 1/2 po. **10 POUR 150**



CARPETTES NYLON TISSÉ

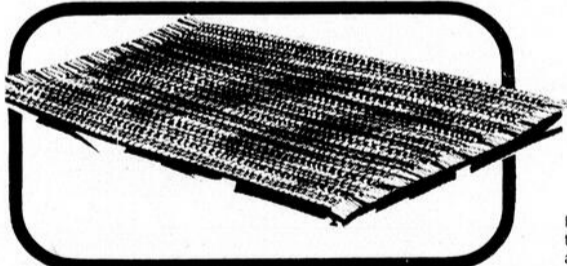
86¢

Petites carpettes en nylon tissé faciles d'entretien, très décoratives. Vaste choix de coloris. Dimensions approximatives. 18 x 30 po.

SERVIETTES DE BAIN ÉPONGE

Tissu éponge velours ou jacquard, 90% coton et 10% polyester ou 85% coton et 15% polyester. De minimes imperfections n'affecteront en rien leur durabilité ni leur apparence. Dim. approx. 22 x 42 po. et 24 x 44 po. Coloris variés

2 POUR \$5



SACS DE SUCRE EN COTON BLANCHI

2 POUR 1¹⁰

Parfaits pour en faire des linges à épousseter, des linges à vaisselle, des taies d'oreillers. 100% coton blanchi, stérilisé, ne laissant pas de charpie. Blanc. Environ 18 x 34 po.

SOLDÉS ! SOLDÉS !

Nous avons réduit les prix de tout notre stock de vêtements d'hiver pour toute la famille... et ce, jusqu'à 50%! Venez choisir manteaux, vestes, pantalons, jupes, pulls, chemisiers, chemises, costumes de neige, ensembles pour le ski, et aussi robes de chambre, pyjamas, chemises de nuit!

LaSalle

CENTRE D'ACHATS GALERIES LA POCATIÈRE

AUSSI AU CENTRE D'ACHATS DE RIVIÈRE-DU-LOUP

- SATISFACTION GARANTIE ou argent remis
- PLAN MISE-DE-CÔTE
- Nous honorons les cartes CHARGE et MASTER CHARGE

BRICOLAGE ET ARTISANAT



par: Jean-Marc Doré

Tous droits réservés LES ÉDITIONS J.M. DORÉ INC.

LES DIAGONALES

illuminent un décor



L'aménagement de cet espace élimine nécessairement des dépenses au départ: fondation, cadrage, bordure et toiture. Dans cette coquille déjà bien en place, la finition peut faire suite à un aménagement personnel, secondé, au besoin, de l'aide d'un professionnel.

Songez au décor

Quel que soit votre budget, tracez en premier lieu le plan de votre pièce. Conforme aux critères de la beauté, le décor ne nécessitera pas de dépenses supplémentaires, de peintures ou de bric-à-brac encombrants.

Concevez un plan simple, grâce à un revêtement mural accentué de planches de bois de l'Ouest. L'enthousiasme redoublera lorsque vous aurez appliqué le motif diagonal ou en forme d'arêtes de hareng.

Moins cher que le clair, le bois nouveau donne un ton particulier, tout à fait convenable à la pièce familiale. Recherchez l'espace (pensez à la table de ping-pong), et ne lésinez pas sur le rangement ainsi que tous les menus détails qui rendent une pièce fonctionnelle et vivable.

Si vous ajoutez un foyer de briques ou un foyer portatif, prévoyez le rangement à double accès de la provision de bois sec. Avant d'installer le revêtement mural, prévoyez le branchement pour le téléphone et le système stéréo.

Exposez terrasse et poutres

Laissez à découvert le bois des poutres et longerons, afin de conserver ce plafond ouvert et spacieux, unique à cette pièce. Blanchissez les poutres à l'aide de peinture, reprenant le coloris d'une surface murale sous-jacente.

Pensez convertissable — il vous sera plus facile d'y vivre par la suite. Le terme implique légèreté du mobilier, de façon à le disposer en cercle ou à le ranger de côté lorsque viendra le moment de rouler le tapis pour danser.

Vous savez que vous vous détesterez un de ces matins d'hiver lorsque vous aurez à vous glisser sur la banquette glaciale de votre auto, mais votre

décision est prise. La voiture cède la place à la pièce de famille désormais aménagée dans votre garage et où auront lieu les fêtes, travaux d'artisan, ainsi que les tournois de ping-pong.

Suivent quelques suggestions de bons plans de bricolage, que vous pouvez me commander à l'aide du coupon/commande mis à votre disposition. Chaque plan renferme: liste des matériaux requis, patrons à tracer, schémas de débiitage et photos illustrant les différents stages de réalisation.

Mon catalogue "idées/bricolage" vous serait également très utile. Il renferme près de 400 suggestions de plans d'articles de toutes sortes.

BIBLIOTHEQUE

Si vous désirez une bibliothèque, celle illustrée est extrêmement facile à réaliser et ne requiert pas trop d'espace: 7' de haut sur 36" de large. Vous pouvez, sans aucune complication, modifier la disposition des tablettes et des unités de rangement pour en faire un meuble personnel. Vous pouvez même, en construisant 2 ou 3 unités, en faire un meuble à éléments.

Plan no 925 ... \$3.24



JEUX DE LIGNES [symgraphie]

Modèle des plus simples à faire, avec très peu de fournitures. Faite de deux couleurs contrastante, elle égayera votre salon, salle d'entrée ou autre. 16" x 40". Suspendue en hauteur ou largeur, elle est toujours aussi jolie.

Plan no 1822 ... \$2.50

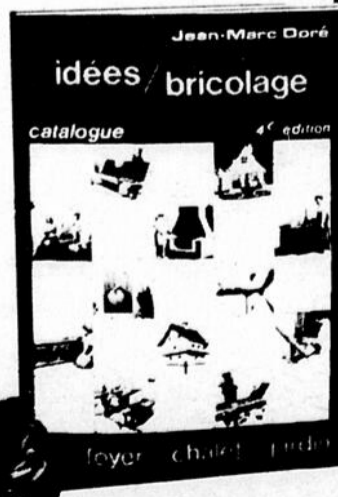
ARMOIRE COMPTOIR A BOISSON

Pour les vins ou la boisson, formidable en tous points. D'un style charmant, c'est exactement ce que vous cherchiez. Pas compliquée à réaliser. Tiroirs pratiques. 33" de haut sur 35 x 19.

Plan no 1936 ... \$3.24

fais-le toi-même
c'est si facile, avec un plan de bricolage

signé: Jean-Marc Doré



S.V.P. me faire parvenir les items marqués d'un "X"

plan no 925 (bibliothèque) à \$3.24

plan no 1822 (jeux de lignes) à \$2.50

plan no 1936 (armoire/comptoir) à \$3.24

"idées/bricolage" (catalogue de plans) à \$1.00

coupon/commande

Jean-Marc Doré
562 rue Dollard, Québec, Qué., G1N 1P4

Nom:

No et rue:

Municipalité ou ville:

Comté ou province:

Code postal:

Montant inclus: \$ mandat poste chèque

Les prix incluent la taxe de vente s'il y a lieu.

JOURNAL PEUPLE-COURRIER

Hausse des tarifs exigés par les vétérinaires

(C.M.) Estimant leur travail professionnel sous-payé depuis déjà quelques années, les médecins vétérinaires praticiens du Québec mettaient en application lundi dernier les tarifs qu'ils préconisent depuis au-delà de six mois.

Ces nouveaux tarifs, nous expliquait vendredi dernier le Dr Yvan Rouleau, vétérinaire

à St-Vallier de Bellechasse et directeur du Conseil exécutif de l'Association des médecins vétérinaires praticiens du Québec, représente exactement un réaménagement de la masse globale de 20% d'augmentation consentie par le Conseil du Trésor par rapport aux tarifs de 1971. Cependant que l'indice du coût de la vie,

depuis 1971, a augmenté d'environ 42% au Canada.

Cette décision de hausser leurs tarifs à leur convenance, les médecins vétérinaires l'ont prise le 29 décembre dernier à Drummondville alors même que, réunis en assemblée, ils décidaient d'accepter la masse monétaire de quelque \$8,150,000 offerte par le Conseil du

Trésor via le ministère de l'Agriculture.

En effet, selon les médecins vétérinaires, la masse monétaire telle que proposée par le ministère de l'Agriculture est acceptable; mais la répartition de cette masse n'est pas acceptable pour eux, compte tenu du fait qu'ils attachent plus d'importance au diagnostic et à l'acte médical proprement dit qu'au millage qu'ils sont obligés de faire dans l'exercice de leurs fonctions.

Les nouveaux tarifs exigés par les médecins vétérinaires depuis lundi s'appliquent donc à des actes médicaux et non à du millage, comme le ministère de l'Agriculture le recommande dans le cadre de son programme d'assurance-santé animale contributive.



côté enseignes
un point c'est tout!
PARTOUT AU QUÉBEC

Echos du Conseil de ville

A la réunion du Conseil Municipal du lundi 3 janvier, on a discuté de l'engagement de M. Jacques Pelletier, comme greffier, au salaire de 14,000 dollars par an. Ce contrat débute le 10 janvier 1977. Le présent engagement comporte une période de probation de 6 mois.

Au chapitre des rémunérations, le Conseil Municipal a adopté une augmentation de salaire qui atteint \$5.50 l'heure pour les pompiers volontaires.

Par ailleurs, les citoyens de la ville devront prendre note des modifications apportées aux noms de certaines rues

de la périphérie de la cité. Il s'agit de l'actuel Rang du Côteau qui deviendra Chemin du Côteau, la Rivière-du-Sud côté nord portera le nom de Chemin des Cascades, la Rivière-du-Sud côté sud sera identifiée comme la Montée de la Rivière-du-Sud. Pour terminer, l'avenue Ste-Brigitte divisera le Boulevard Taché. Le côté est de cette avenue deviendra Boulevard Taché Est et le côté Ouest Boulevard Taché Ouest.

Cependant, l'information la plus attendue c'est à dire le budget municipal d'opération pour l'année 1977 n'a pas

été dévoilé, le trésorier n'ayant pas terminé son étude finale. Cette information est remise à la prochaine réunion qui aura lieu lundi prochain.

Message du Maire

Pour terminer, M. le Maire Cajetan Gauthier, a lancé un appel à la population magnymontoise à l'occasion de ses vœux pour la nouvelle année. Il déclare que le Conseil Municipal a besoin d'encouragement de la part des citoyens afin que ceux-ci et les administrateurs puissent travailler ensemble à la recherche du mieux-être de la collectivité.

La situation est rétablie à Notre-Dame-du-Rosaire

(B.M.) L'eau de consommation des abonnés de la compagnie d'aqueduc de Notre-Dame-du-Rosaire n'est plus contaminée.

C'est ce que nous laissons entendre lundi dernier le

maire de cette municipalité, M. Joseph Morin.

Des analyses effectuées sur tout le réseau d'aqueduc de la municipalité par des inspecteurs des Services de protection de l'environne-

ment du Québec ont en effet démontré que l'eau ne présente plus aucun danger pour la santé publique.

Rappelons que des infiltrations de matières polluantes dues à la fonte des premières neiges et des fortes pluies avaient contaminé l'eau potable de cette région au début de novembre.

Quelques minimes réparations seront effectuées au réservoir et tout rentrera dans l'ordre. On nous signale toutefois que personne n'a été malade en buvant de cette eau avariée.

53 accidents en 12 jours

(B.M.) Les agents de la Sûreté du Québec nous rapportent que malgré l'opération spéciale S.Q. pour les fêtes 53 accidents dont un mortel et un autre avec trois blessés sont survenus sur leur territoire, de Beaumont à Cap St-Ignace du 22 décembre au 2 janvier derniers.

La tâche fut assez dure pour les agents de la S.Q. pendant la période des fêtes. La température n'aidant pas ceux-ci durent faire beaucoup de temps supplémentaire pour s'occuper de toutes ces gens qui se risquaient sur les routes de la région même si les conditions ne le permettaient pas.

Ainsi un surplus de personnel a été affecté à la surveillance des routes, plus particulièrement aux endroits où les accidents se produisent le plus fréquemment, et on a utilisé au maximum les véhicules dont l'hélicoptère de la Sûreté du Québec.

"DETAILLANT ESSO HONORE"



"Cette photo nous montre M. Reynald Nadeau, détaillant Esso de La Pocatière, recevant une attestation spéciale de M. R.J. Sperano, directeur de la division des ventes à l'automobiliste pour la Province de Québec chez Esso Impériale. Cette attestation honore M. Nadeau pour sa participation au Conseil consultatif des détaillants Esso de la province de Québec au sein duquel douze (12) délégués élus représentent les près de 1,000 détaillants Esso de la province de Québec auprès de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée".



Séminaire de gestion sur 3 sujets concernant toute entreprise en pleine croissance:

*la gestion des fonds
l'incorporation
le cash flow*

Séminaire de gestion de la petite entreprise en collaboration avec

Madame Jeannine Caron-Glasson, C.A.

à l'Auberge Chemin du Roy L'Islet-sur-Mer, Qué.

le 18 janvier 1977 de 8h45 à 16h30.

Pour vous inscrire, complétez le coupon ci-dessous et retournez-le avec votre chèque à l'adresse indiquée. Pour plus d'information, contactez M. Gilles Lapierre au no. de tél. 681-6341

Le Directeur
Banque Fédérale de Développement

925, chemin St-Louis, Québec, Qué. GIS 1C1

Je/Nous assisterons au séminaire de gestion

à St-Jean Port-Joli le 18 janvier 1977.

Nom(s) _____

Adresse _____

Code Postal _____

Tél. _____

Les frais d'inscription sont de \$15.00 par personne incluant le dîner.

PETITES ANNONCES

MONTMAGNY:
248-0415
LA POCATIERE
856-1514

A VENDRE

SET DE SALON ANCIEN, 5 morceaux
Couleur: imitation acajou. 856-2401
22-12-3fs

CHALET à vendre, Cap St Ignace,
Route de l'Espérance. S'adresser à
Jean Yves Fortin, 246-5593,
248-2790 4-8-JNO

TERRAINS à vendre, Chemin des
Poiriers, 18,863 pieds carrés,
25,399 pieds carrés. S'adresser
248-3535 25-2-JNO

LUNETTE à niveau pour construc-
tion ou autre usage de haute
précision 246-5274 29-12-2fs

TERRAIN IDEAL — Pour un com-
merce à la sortie 240, rte 20. 0.25
cents le pied carré. 246-3162.
30-6-JNO

ORGUE HAMMOND B3 avec Leslie
1974. A l'état neuf. Tél.: 852-2362.
15-12-4fs

MEUBLES ET APPAREILS ELECTRI-
QUES usagés de toute marque, en
très bonne condition avec garantie
Tél.: 248-5875 6-10-JNO

1 paire skis alpin avec bottines, 1
cagoule loup marin grandeur 34, 1
traîneau, Linge d'hiver pour enfants
grandeur 2 ans à 6 ans, polisseuse 2
brosses, manteau homme et dame le
tout à prix de débarras. 248-2440
29-12-2fs

TARIF DES PETITES ANNONCES

. Pour 15 mots: \$2.00
. Chaque mot supplémentaire: \$0.05 le mot.
. Première parution: minimum \$2.00
. Réimpression suivante: moins \$0.25

P.S. LE MONTANT DE L'ANNONCE EST PAYABLE A L'AVANCE.

SYSTEME DE SONS comprenant 2
colonnes de son de marque SHUR
de 400 watts RMS, professionnel,
très peu usagé. 2 colonnes de son
ELECTRO VOX avec Century Four
capacité 110 watts, RMS, usagées
mais en très bonne conditions. Prix
à discuter avec l'acheteur. Tél. le
jour: 856-1525, laisser le message.
Le soir, après 6 h.30: 856-3446
1-12-JNO

2 ORGUES NEUFS 1er Solina modèle
G110 2 claviers et touché avec
pédalier. Batteurs électroniques à
même. 2e Solina A211 2 claviers
avec pédalier et touché. Batteurs
électroniques à même. Orgues pour
maison. Finition bois noyé. S'adres-
ser à: Wilfrid L. Martin La Pocatière.
Tél.: 856-3446 12h^{1/2} à 1h^{1/2} [midi]
6h^{1/2} à 8h^{1/2} [soir]

20-10-JNO

Nouveaux tarifs postaux

OTTAWA-- Les Postes Cana-
diennes tiennent à rappeler à
leurs usagers qu'à compter
du 1er janvier, les tarifs
postaux pour le courrier
international (à l'exception
de la poste aux colis) con-
naîtront une hausse.

A partir du 1er janvier,
l'affranchissement des let-
tres pesant une once et
moins coûtera 25 cents. Tou-
tes les cartes postales de-
vront être affranchies au
taux de base des lettres.
Toutefois, les tarifs pour les
envois à destination des
Etats-Unis, de leurs territoi-
res et possessions, ne feront
pas l'objet d'une augmenta-
tion.

Les tarifs de la poste
aérienne pour les envois à
destination des bureaux de
poste des Forces canadien-
nes (B.P.F.C.) et des bu-
reaux de la poste navale
(B.P.N.) s'ajusteront à ceux
du courrier international à
partir du 1er janvier 1977.
Les tarifs du courrier de
surface pour les envois à
destination des B.P.F.C. et

des B.P.N. seront modifiés le
1er mars 1977.

Les Postes conseillent à
leurs clients de s'informer à
leur bureau de poste de
l'affranchissement exact et
des changements apportés
aux règlements.

Les augmentations sont
conformes aux dispositions
des accords internationaux
signés lors du Congrès de
l'Union postale universelle
qui a eu lieu à Lausanne en
1974. La première augmen-
tation pour le courrier à
destination d'outre-mer est
entrée en vigueur le 1er
janvier 1976, et la deuxième
entrera en vigueur le 1er
janvier 1977.

Les usagers sont aussi
priés de se rappeler que
l'augmentation subséquente
des tarifs du régime inté-
rieur et du courrier à des-
tination des E.-U. est fixée au
1er mars 1977. Une annonce
tôt l'an prochain rappellera
aux usagers le détail de cette
augmentation.

N.B. Voir les tarifs ci-joints

TARIFS INTERNATIONAUX REVISES 1er janvier 1977

LETTRES ET CARTES POSTALES

[Tous les pays à l'exception des E.-U., leurs territoires et possessions, des B.P.F.C. et des B.P.N.]	
Echelon de poids	Par avion
Jusqu'à 1 oz.	\$.25
Plus de 1 oz jusqu'à 2 oz	\$.45
Plus de 2 oz jusqu'à 4 oz	\$.60
Plus de 4 oz jusqu'à 8 oz	\$ 1.20
Plus de 8 oz jusqu'à 1 lb	\$ 2.35
MAXIMUM — 1 lb	
Plus de 1 lb: tarifs des colis-avion et des colis de surface	

AEROGGRAMMES

[Tous les pays] .25 chacun

IMPRIMES

[Imprimés, journaux, périodiques, cartes de souhaits, livres postés par le public]	
[Tous les pays à l'exception des E.-U., leurs territoires et possessions, des B.P.F.C. et des B.P.N.]	
Echelon de poids	Par avion
Jusqu'à 1 oz	\$.18
Plus de 1 oz jusqu'à 2 oz	\$.32
Plus de 2 oz jusqu'à 4 oz	\$.48
Plus de 4 oz jusqu'à 8 oz	\$.90
Plus de 8 oz jusqu'à 1 lb	\$ 1.62
MAXIMUM — 1 lb	
Plus de 1 lb: tarifs des colis-avion et des colis de surface	
Sacs directs - Voie de surface uniquement: \$1.38 par 2lb jusqu'à 60 lb au maximum.	

PETITS COLIS

[Tous les pays à l'exception des E.-U., leurs territoires et possessions, les B.P.F.C. et des B.P.N.]	
Echelon de poids	Par avion
Jusqu'à 1 oz	\$.18
Plus de 1 oz jusqu'à 2 oz	\$.32
Plus de 2 oz jusqu'à 4 oz	\$.48
Plus de 4 oz jusqu'à 8 oz	\$.90
Plus de 8 oz jusqu'à 1 lb	\$ 1.62

CECOGRAMMES

[Tous les pays à l'exception des E.-U., leurs territoires et possessions]	
Echelon de poids	Par avion
Jusqu'à 1 oz	\$.18
Plus de 1 oz jusqu'à 2 oz	\$.32
Plus de 2 oz jusqu'à 4 oz	\$.48
Plus de 4 oz jusqu'à 8 oz	\$.90
Plus de 8 oz jusqu'à 1 lb	\$ 1.62
Plus de 1 lb jusqu'à 2 lb	\$ 2.79
Plus de 2 lb jusqu'à 4 lb	\$ 3.88
Plus de 4 lb jusqu'à 14 lb	\$ 2.48 par tranche de 2 lb

MAXIMUM — 14 lb

ENVOIS DE JOURNAUX ET PERIODIQUES PAR LES MAISONS D'EDITION

[Tous les pays y compris les E.-U., à l'exception des B.P.F.C. et des B.P.N.]	
Echelon de poids	Par avion
Jusqu'à 1 oz	Aucun tarif
Plus de 1 oz jusqu'à 2 oz	spécial; même tarif
Plus de 2 oz jusqu'à 4 oz	que pour les envois
Plus de 4 oz jusqu'à 8 oz	postés par le public
Plus de 8 oz jusqu'à 1 lb	
Plus de 1 lb jusqu'à 2 lb	
Plus de 2 lb jusqu'à 4 lb	

MAXIMUM - 4 lb

Sacs directs - voie de surface uniquement \$.69 par 2 lb jusqu'à 60 lb au maximum

ENVOIS DE LIVRES PAR LES MAISONS D'EDITION

[Tous les pays y compris les E.-U., à l'exception des B.P.F.C. et des B.P.N.]

Echelon de poids	Par avion	V. de surface
Jusqu'à 8 oz	Aucun tarif spécial;	
Plus de 1 lb jusqu'à 2 lb	même tarif que pour	
Plus de 2 lb jusqu'à 4 lb	les envois postés	
Plus de 4 lb jusqu'à 6 lb	par le public	
Plus de 6 lb jusqu'à 8 lb		
Plus de 8 lb jusqu'à 10 lb		

MAXIMUM — 10 lb

Sacs directs - Voie de surface uniquement: \$.69 par 2 lb jusqu'à 60 lb au maximum.

B.P.F.C. [Bureaux de poste des Forces canadiennes] et B.P.N. [Bureaux de la poste navale]

Echelon de poids	Par avion
Jusqu'à 1 oz	\$.25
Plus de 1 oz jusqu'à 2 oz	\$.45
Plus de 2 oz jusqu'à 4 oz	\$.60
Plus de 4 oz jusqu'à 8 oz	\$ 1.20
Plus de 8 oz jusqu'à 1 lb	\$ 2.35

MAXIMUM — 1 lb. plus de 1 lb: tarif des colis des Forces armées.

Cartes postales .25 chacune

Imprimés et petits paquets	
Echelon de poids	
Jusqu'à 1 oz	\$.18
Plus de 1 oz jusqu'à 2 oz	\$.32
Plus de 2 oz jusqu'à 4 oz	\$.48
Plus de 4 oz jusqu'à 8 oz	\$.90
Plus de 8 oz jusqu'à 1 lb	\$ 1.62

MAXIMUM — 1 lb Plus de 1 lb: tarif des colis des Forces armées.

SERVICES SPECIAUX ET DROITS

TAXES D'EXPRES

[En plus de l'affranchissement normal] .60
[Ce service est disponible pour 10 pays, pour les lettres uniquement]
COUPONS — REPONSES INTERNATIONAUX
[Tous les pays] .45 chacun

TAXES D'ASSURANCE

[Tous les pays où l'assurance est disponible, excepté les E.-U.]
a) Indemnité jusqu'à \$50.
Indemnité de plus de \$50 jusqu'à \$100
Indemnité de plus de \$100 jusqu'à \$200.

TAXE DE RECOMMANDATION

[Tous les pays excepté les E.-U.]

CARTES D'AVIS DE RECEPTION [A.R.]

[Tous les pays]
Au moment du dépôt de l'envoi recommandé .30 chacune

Avis divers

AVIS D'UN TRANSFERT DE CREANCES

Avis est par la présente
donné qu'en vertu de l'article 1571D du Code Civil de la
Province de Québec que NITTOLO METAL CO. INC.,
une corporation ayant sa principale place d'affaires à
Cap St-Ignace, Comté de Montmagny, Province de
Québec, a le 14 novembre 1972, cédé et transféré à LA
BANQUE ROYALE DU CANADA tous ses comptes à
titre de garantie et que la dite cession a été dûment
enregistrée dans la division d'enregistrement de
Montmagny le 16 novembre 1972 sous le numéro 92501.
Daté à Montmagny le 24 décembre 1976.
GARANT & BRETON AVOCATS
Procureurs de LA BANQUE ROYALE DU CANADA

COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL.



DU QUEBEC, AVIS

Les personnes ci-après mentionnées
ont demandé les permis suivants.

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
-----	---------	-----------

Québec, le 23 décembre 1976

COMTE DE MONTMAGNY-L'ISLET	Bar avec danse et
LEMELIN, Jean-Guy	spectacles. (Annulation du permis de
rue Principale,	Brasserie).
Ste-Perpétue (s.d.).	

Afin d'être valide, toute objection à ces demandes doit
être faite par écrit, dûment motivée et assermentée
dans les 15 jours du présent avis au:
SECRETARE GENERAL
Case Postale 190, Station B, Québec 2, Qué. G1K 7A6

OPPORTUNITE IMMEDIATE 2 OUVERTURES

pour distributeurs dans cha-
que comté de la province.
Aide du manufacturier à mon-
ter équipe de vente. Investis-
sment optionnel. Distribu-
teurs opérant depuis six mois,
montrent déjà un revenu
exceptionnel. Pour informa-
tions, appeler Québec 525-
9087

Carrières et Professions



JEAN LEMIEUX

Entrepreneur en construction

R. R. 1, Montmagny, Qué. G5V 3R8

POSTE OUVERT

Les directeurs du magasin Co-op La Riveraine de
Rivière-Quelle sont à la recherche d'une personne
pouvant occuper la fonction de gérant de ce magasin.
Les personnes intéressées sont priées de faire
parvenir leur offre d'ici le 15 janvier 1977 à M. Gérard
Bélanger, secrétaire. Tél. 856-2681.
La direction
par Gérard Bélanger

MECANICIEN DEMANDE AVEC EXPERIENCE

Carte non requise
Pour information, veuillez composer
837-5359 entre 8:00 hres. et 18:00 hres.

MAISON 28 X 38 6, rue Forgues, Berthier-sur-Mer. Terrain 70 X 130 Libre immédiatement. Sous-sol semi-fini Tél.: 248-1807 5-1-JNO

Directement du propriétaire, maison de campagne, grand terrain, avec un lac près du golf de Montmagny. Pour informations 248-4576 après 7 hrs. 248-0343 le jour. 15-12-JNO

JEUNES CHIOTS Braque Allemands Labrador et Chesapic boy et autres races. 248-3172 29-9-JNO

PONTIAC LEMANS, très bonne condition mécanique, pneus neufs, peinture neuve. 248-2189 1-12-JNO

A SACRIFIER Auto COUGAR 1973, très propre, pneus neufs. 246-5866 27-10-JNO

FRAINAUX avec manchons peints en rouge. 2 grandeurs avec ou sans charrues. Prix de manufacture. S'adresser à Manufacture de coffres de cèdres. 77, 7e rue. 248-2536 17-11-11fs

MOTEUR 20 forces, fixé sur soudeuse - générateur 250 ampères, neuf. 246-5274 29-12-2fs

MAISON A VENDRE Cap St-Ignace, le rang Nord-Est, avec garage annexé, finition extérieure pierre de stucco 5 pièces. Tél.: 246-3730 29-12-3fs

CHEVROLET IMPALA 1970 248-3337 5-1-1F

Skiroule 1974, 20 forces, Souffleuse à neige 6 forces, set de cables à souder 50 pieds de long avec les cadrans Tél.: 246-3787 5-1-1F

LOTS de 100 X 100 à vendre sur la route 2 à Cap St-Ignace. Sur le bord du fleuve. 246-5226 5-1-3fs

ARMOIRES DE CUISINE Gregg et Destel. Set de cuisine colonial et canadien, bahut et vaisselier. Yvon Blanchet, 261 ave Ste-Anne Montmagny 248-2544 5-1-4fs

STEREO D'AUTO Pioneer T-828, 8 WRMS, 8 tracks. N'a servi que 4 mois pris de détail \$99.95 sans taxe pour \$75.00. Avec commande à distance 248-3680 5-1-4fs

CHIENS DE MAISON, épagneuls et colleys. Tél.: 856-2894 5-1-1F

Souffleuse Ford 8HP 2 mois d'usage \$500. Caisse Enregistreuse Burroughs manuelle avec tiroir. 1 1/2 an d'usage. Très bon prix 498-3410 5-1-1F

MAISON rénovée à neuf 4 1/2 pièces Tél.: 248-5792 5-1-4fs

DATSUN 75 modèle 710 13,000 milles 359-9906 5-1-2fs

A LOUER

CHAMBRE A LOUER près de la Polyvalente Tél.: 248-2259 29-12-JNO

CHAMBRES avec salle de bain, cuisine, salon, tapis mur à mur, chauffage électricité fournis, près de la polyvalente Après 6 hrs 248-1633 7-4-JNO

GARCONNIERE meublée avec stationnement pour 1 ou 2 personnes. 248-3491 29-12-2fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces et 4 1/2 pièces avec stationnement. S'adresser Giasson Inc. 52 ouest, St-Jean Baptiste 248-1424 15-12-JNO

LOGEMENT 3 1/2 pièces 146, 7e rue Montmagny 247-5847 17-10-JNO

CHAMBRE à louer à la semaine à l'Auberge Chemin du Roy, à l'Islet sur Mer. 247-5113 22-12-JNO

LOGEMENT 3 1/2 pièces à louer \$75.00 par mois, non meublé, libre immédiatement. 884-2647 22-12-3fs

GARCONNIERE 2 1/2 pièces, chauffée meublée, éclairée. Au centre ville à La Pocatière. Idéale pour couple ou jeune fille. Tél.: 856-3256 5-1-2fs

GARCONNIERE 1 1/2 semi-privée du lundi au vendredi, idéale pour travailleur 248-4866 5-1-2fs

CHAMBRE et PENSION 5 jours par semaine 248-1781 5-1-1F

GARCONNIERE à louer 2 1/2 appartements, neuve, meublée avec laveuse et sècheuse Pour informations 248-0588 5-1-1F

LOCAL A LOUER conviendrait pour bureau, libre le 1er février 77. Près du centre ville Tél.: 598-3336 5-1-JNO

LOGEMENT 4 1/2 pièces meublé ou non meublé ou chambre à louer à St-Pascal, Boul. Hébert. Tél.: 492-6901 15-12-JNO

GARCONNIERE 2 1/2, stationnement entrée privée. Tél.: 248-6015 5-1-1F

GARCONNIERE meublée, tapis mur à mur, conviendrait pour une personne. Libre immédiatement Tél.: 248-2741 5-1-1F

ON RECHERCHE

ACHAT — Et vente de meubles usages. 248-5875 30-6-JNO

ON DEMANDE

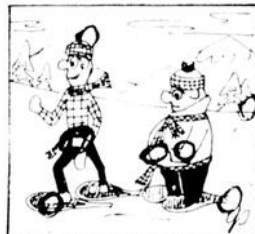
BONNE avec expérience dans cuisine ou dame pour partager maison, salaire selon expérience. Pour informations: 246-5448 22-12-3fs

Opportunité pour personnes ambitieuses qui désirent travailler à plein temps ou à temps partiel Tél.: 246-5671 8-12-JNO

Rivière-Ouelle, personne pour prendre soin d'une dame âgée et partager maison. Excellent chez-soi. Sera logée gratuitement. Ecrire à Département T.H. Peuple-Courrier 55 de la Fabrique, Montmagny 5-1-8fs

ON OFFRE

MEUBLES NON PEINTS en bois dur prêts à la finition. SET DE CUISINE, cabinet de coin, bahut, vaisselier, LES CUISINES CANADIENNES ENR. 248-3863 4-2-JNO



ON DEMANDE

Fermes en opération, terres différentes grandeurs avec ou sans roulants ou animaux. Terres boisées, terrains.



J. Antoine Couillard
999 De Bourgogne,
St-Foy, Québec.
Tél.: 658-7000 Res.: 681-5231

le Permanent



MONTREAL TRUST

A VENDRE



MAISON CAMPAGNE CENTENAIRE

CAP ST-IGNACE, style Normand, très propre, avec vue sur le fleuve, grand terrain payagé, aubaine. Frais virés,

Réjean Dumont—837-5677

Montréal Trust Courtier—837-8836

CHAMBRE et PENSION près de la Polyvalente Tél.: 248-4704 5-1-2fs

Dessinateur prendrait travail à domicile pour effectuer divers plans 247-5498 après 18 heures; possède de appareil à photocopier les plans. 15-12-4fs

\$500.00 par mois et plus! Voulez-vous le réaliser? à temps partiel à la maison. Pour rendez-vous seulement 884-2795 8-9-20fs

Une ligne de prières. Si on a besoin de la prière, téléphonez 246-3146. Aussi, il y a des réunions le dimanche matin à 10.00 hres et le soir à 19.00 hres et le mercredi soir à 19.30 hres à l'assemblée qui se trouve à Place Vincelotte, au nouveau développement, de Cap St Ignace Station. Tous sont bienvenus Pasteur L. Stevenson 6-10-JNO

Achat de fourrures brut de toutes sortes. A très bon prix. Distributeur de pièges. Au prix les plus bas sur le marché. Jour: 248-3475, soir 248-3353 22-12-3fs

ARMOIRES DE CUISINES, FERMES DE TOIT ET "KITS" DE MAISON; pour estimé gratuit et sans obligation, consultez-nous à 160, 1e rue, Montmagny, 248-3861, LES CUISINES CANADIENNES 4-2-JNO

SERVICE DE MUSIQUE pour mariage et toutes autres occasions. Pierre Mercier, organiste Tél.: 248-3535 9-10-JNO

Nous réparons tout genre de meubles et appareils électriques Aussi nous sommes acheteurs de meubles et appareils électriques usagés Tél.: 248-5875 6-10-JNO

MAISON A LOUER 248-1486

BUREAU A LOUER

Pour tous genres d'affaires
Très bien situé.
Tél.: Le jour à 248-0316
Tél.: le soir: 248-4521

ACHETEUR DE BILLOTS BOIS FRANC

MEUBLES MORIGEAU LTEE

St-François, cté Montmagny 259-7721

A VENDRE



Souffleuse 7 pds large 2 rouleaux, tout hydraulique, fabrication standard 3 ans d'usage. Camion Chevrolet 3 tonnes 1964 Moteur stationnaire Diesel 4 cyl. G.M.

Mécanique parfait ordre e:ige très peu d'entretien, travaille comme les grosses souffleuses. Prix \$6000.00 cause plus besoin. Convient pour grande cours ou petite route.

RABY AUTO INC.

St-François Clé Mont. 259-7736

Immeubles Montmagny ROBERT BERNIER COURTIER

199, rue du Manoir

248-2652

A VENDRE

Hôtel, Motel, Restaurant, Epicerie, etc... Bloc appartement, propriétés de tout genre et chalets. Urgent et pressant besoin de propriétés et chalets.

- Garage, tout équipé, Route 2, L'Islet, cause de vente santé.
- Propriété, 6ième rue, avec foyer, 4 chambres, 2 salles de bain, salon, vivoir, salle à manger.
- Propriété neuve 5 pièces, tapis, chauffage électrique, rue principale, Berthier, libre immédiatement.
- Propriété 2 logements, rue du moulin
- Bloc à appartements avec magasin et trois logements à vendre, 3ième avenue, très bonnes conditions de paiement.
- Bar salon, restaurant tout équipé, à vendre ou à louer dans le centre ville de Montmagny.

Confiez la vente de votre propriété à un expert avec 20 années d'expérience à votre service.

Vendeur des propriétés usinées de qualité supérieure lux autres. 12 modèles différents.

Prêt 1er et 2e Hypothèque

COMMIS DEMANDE

Homme préposé à la clientèle, à la facturation et les réclamations.

Doit être: courtois, dynamique, sérieux et ambitieux âgé de 22 ans et plus, 12e année, anglais et connaissance de l'automobile non requis mais considérés, bonne opportunité et emploi permanent à la personne qualifiée.

Demandez Jean-Louis Bouffard
Bédard Automobiles Ltée
116 Ouest, St-Jean Baptiste
Montmagny 248-3553

IMMEUBLES



A VENDRE



Résidence 12 pièces - située à Mont-Carmel - terrain 12 acres approx. - livraison discutable - à très bas prix.



Maison mobile OMC - 14' X 64' - non meublée - située rue de la Gare à La Pocatière - le terrain de 8,500' c. peut être inclus dans la vente - intérieur luxueux -

Hôtel plus 19 motels situés à Rivière-du-Loup - bar salon 180 personnes - endroit très achalandé conditions d'achat exceptionnelles -



JOCELYN BELANGER

Représentant

Secteur Kamouraské

Tél. 852-2612

**V
E
N
T
E**

**D
E**

**J
A**

**N
V
I
E
R**

Manteaux de
CUIR et tissu
(5 à 24 1/2)

1/2 PRIX

20% à 80%

de rabais.

Est-ce possible en 1977?

OUI! Chez

**Jeune
Allure
Enr.**

Robes
de tricot

1/2 PRIX

Robes longues

1/2 PRIX

Costumes

1/2 PRIX
et
30%
de réduction

Jupes longues

1/2 PRIX

Robes
longuettes

1/2 PRIX
et
30%
de réduction

67, St-Jean Baptiste
est, montmagny
248-1220

Jupes
longuettes

30%
de rabais

Blouses

1/2 PRIX
et
30%
de rabais

Ensembles
de tricot

1/2 PRIX
et
30%
de rabais

Pantalons

20%
de réduction

Ensembles
de ski

20%
de réduction

Gilets

1/2 PRIX
Un lot à **20%**
de rabais
Un lot à **\$5.00**

Beaucoup d'autres
spéciaux en magasin.

Fourrures:
Cols et chapeaux

30%
de réduction

GRANDEURS:
5 à 24 1/2
C'est à
ne pas
manquer!